

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2173 - 26 mars 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Emploi, salaires, retraites

**Ne comptons que
sur nos luttes !**



Après les régionales

**Le gouvernement donne
satisfaction aux siens**

M 06189 - 2173 - F: 1,00 €

p. 5

SOMMAIRE

Élections régionales

- p.4 ■ Les leçons du deuxième tour
 p.5 ■ Petite tambouille sarko-politicienne
 ■ Les écologistes en piste pour 2012

Leur société

- p.6 ■ Créateur d'entreprise
 ■ Chômeurs en fin de droits
 ■ Après la tempête Xynthia
 p.11 ■ Bachelot indemnise les laboratoires
 ■ Éducation sacrifiée à Saint-Denis
 ■ Courrier des lecteurs
 p.16 ■ Île de la Réunion : basculement à droite
 ■ Un crime du colonialisme français
 ■ Incendie de Vincennes : lourdes peines pour les sans-papiers

Après le 23 mars

- p.7 ■ Des centaines de milliers de manifestants
 ■ Retraites : nouvelle réforme Sarkozy-Fillon

Dans le monde

- p.8/9 ■ États-Unis : la loi sur l'assurance santé
 ■ Russie : une journée de colère
 ■ Haïti : la vie dure dans les camps
 p.10 ■ Grande-Bretagne : bras de fer à British Airways
 ■ Le FMI : la couleur est annoncée

Dans les entreprises

- p.12 ■ Sécurité sociale minière
 ■ Grève dans l'Action sociale
 ■ La Poste Paris 18e
 p.13 ■ Raffinerie des Flandres
 ■ Renault-Flins (Yvelines)
 ■ Continental : non à la répression antiouvrière !
 p.14 ■ SNCF
 ■ Agglomération de Tours
 ■ Moulins (Allier)
 p.15 ■ Fonderies du Poitou
 ■ SKF - Saint-Cyr-sur-Loire
 ■ Groupe Thales

Samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 mai

La fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

La fête de Lutte Ouvrière, comme chaque année, se déroulera les trois jours du week-end de la Pentecôte, dans le parc du château de Bellevue, à Presles dans le Val-d'Oise, à 30 km au nord de Paris. Ce sera, une fois de plus, l'occasion pour Lutte Ouvrière de rassembler tous ses militants, sympathisants et amis pour partager un moment de fraternité. Et tous ceux qui désirent mieux nous connaître pourront voir et côtoyer Lutte Ouvrière pendant ces trois jours, dans un cadre champêtre et festif.



Faire la fête, c'est bien sûr s'amuser, c'est bien manger, écouter de la musique, découvrir des livres, s'allonger dans l'herbe, voir des films, assister aux débats avec des écrivains, participer aux démonstrations scientifiques, jouer comme des enfants, lire les expositions et mille choses encore.

Comment raconter à ceux qui ne sont jamais venus ce qu'est notre fête, l'ambiance, le sentiment de ne jamais pouvoir tout voir et tout faire, la

convivialité, la facilité avec laquelle on fait connaissance et on entame des discussions ? Ce que nous pouvons affirmer, c'est que, quel que soit son centre d'intérêt, chacun des participants à la fête trouvera son compte, et bien au-delà.

Et puis, nous pourrions discuter des idées qui nous rassemblent : comment faire face aux attaques du gouvernement et du patronat, comment lutter contre ce système capitaliste aberrant, inhumain et absurde ? Et ce sera l'occasion de rappeler qu'il existe encore et toujours des femmes et des hommes pour qui le communisme, c'est l'avenir du monde.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIERE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Achetez vite votre carte d'entrée!

Les cartes d'entrée pour la fête nationale de Lutte Ouvrière, qui aura lieu le week-end de la Pentecôte, sont disponibles. Jusqu'au 19 avril, ces cartes sont vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours (sur place, pendant la fête, elles coûteront 15 euros). Des bons d'achat d'une valeur de cinq euros, mais vendus quatre euros sont également disponibles.

Dès maintenant, vous

pouvez vous les procurer :

- soit auprès de nos camarades
- soit en écrivant à : Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Cette semaine sur le site de Lutte Ouvrière

L'émission Cactus du 19 mars, sur Paris Première, avec Arlette Laguiller.

Et toujours, l'actualité commentée au jour le jour, le programme des caravanes de Lutte Ouvrière, les éditoriaux, communiqués, dossiers de Lutte Ouvrière.

www.lutte-ouvriere.org

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements | Lutte Ouvrière | | Lutte de Classe |
|---|----------------|------|-----------------|
| Destination : | 6 mois | 1 an | 10 numéros |
| France, DOM-TOM | 18 € | 35 € | 15 € |
| DOM-TOM avion | 25 € | 50 € | 21 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient | 30 € | 60 € | 20 € |
| USA, Canada | 35 € | 70 € | 22 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie | 43 € | 85 € | 25 € |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller



Le 23 mars ne doit être qu'un début !

Au lendemain du deuxième tour des élections régionales, chacun des camps y va de sa chanson.

La droite est bien obligée, cette fois-ci, de reconnaître que les résultats constituent un désaveu électoral du gouvernement et de sa politique. Ses ténors répètent que « le message a été entendu » mais pour ajouter que « les réformes continuent ». En d'autres termes, le gouvernement continuera à prendre de l'argent dans la poche de ceux qui en ont peu – salariés, chômeurs, retraités – pour

donner à ceux qui en ont déjà beaucoup.

À gauche, ce sont des cris de victoire. Et déjà commencent les campagnes électorales suivantes: la présidentielle et les législatives qui s'enchaînent en 2012.

Mais, à part un court moment de satisfaction devant le désaveu électoral massif infligé au pouvoir en place, en quoi le résultat de ces élections pourrait-il changer le sort des travailleurs ?

Les Conseils régionaux seront dirigés dans leur quasi-totalité par la gauche ? Mais c'était déjà le cas auparavant, à une région près ! Et les Conseils régionaux n'ont pas été ces « boucliers » pour les plus pauvres que les dirigeants du Parti Socialiste décrivaient. Aucun Conseil régional n'a protégé les travailleurs contre les licenciements, l'envolée du chômage, et contre les mesures du gouvernement s'attaquant à l'emploi et à la protection sociale.

Et il n'y a pas de quoi se réjouir de cette « Gauche solidaire » en train d'émerger, agglomérant le Parti Socialiste, les écologistes et le Front de Gauche, évoquant déjà la perspective d'une victoire de la gauche à la prochaine élection présidentielle.

Droite, gauche, droite, gauche... L'écrasante majorité du monde politique est d'accord au moins sur une chose: faire marcher l'électorat populaire au pas, d'espoirs soulevés en espoirs déçus.

Car le souvenir de l'Union de la gauche sous Mitterrand et de la Gauche plurielle sous Jospin n'est pas vieux au point d'avoir fait oublier qu'à la satisfaction d'avoir renvoyé la droite haïe a succédé la déception de voir la gauche reprendre à son compte la politique de la droite. Et la désorientation avait nourri, déjà à l'époque, l'extrême droite antiouvrière du Front National qui retrouve aujourd'hui son électorat détourné un moment par Sarkozy.

Les élections finies, la crise continue et s'aggrave.

La grande bourgeoisie sait que, dans cette période de crise, elle ne peut assurer le niveau de ses profits qu'à condition d'aggraver l'exploitation dans les entreprises et d'obtenir du gouvernement qu'il détourne encore plus l'argent des services publics, de la retraite, de la protection sociale, afin de le consacrer toujours plus aux entreprises capitalistes. Cela promet plus de licenciements, plus de chômage, moins de paie, des conditions de travail plus difficiles.

L'État continuera à supprimer des emplois avec le non-remplacement de ceux qui partent à la retraite, quitte à aggraver tout à la fois le chômage et la dégradation des hôpitaux, des transports publics et de l'Éducation nationale.

Le prochain coup en préparation vise les retraites. En projetant de repousser l'âge de départ, le gouvernement aggrave une situation déjà aberrante, où on oblige de vieux travailleurs à s'user au travail toujours plus longtemps pendant que leurs enfants ne trouvent pas d'emploi.

Ce qui sera déterminant pour l'avenir, ce n'est pas le nom ou l'étiquette du futur président, c'est l'évolution de la crise et le rapport de forces entre le grand patronat et les travailleurs. La bourgeoisie ne laissera pas compromettre ses profits et ses revenus par un changement de majorité électorale. Et la « Gauche solidaire » n'osera pas plus affronter le grand patronat que ne l'ont osé l'Union de la gauche ou la Gauche plurielle.

Alors, le salut pour les classes populaires ne viendra pas des échéances électorales. Il viendra de notre capacité à réagir aux coups qu'on nous donne.

La journée du 23 mars a été l'occasion de manifestations importantes dans un grand nombre de villes, témoignant de l'étendue du mécontentement. Mais elle ne doit être qu'un début, car une telle journée ne suffira évidemment pas à changer le rapport de forces avec le grand patronat. Pour cela, il faudra une mobilisation croissante, entraînant de plus en plus de travailleurs, explosive au point d'inspirer aux classes possédantes une crainte salutaire pour leurs profits et même pour leurs capitaux.

C'est une telle mobilisation qu'il faut préparer, car elle seule pourra véritablement inverser le rapport de forces et obliger les capitalistes à faire eux-mêmes les frais de la crise qu'ils ont provoquée.

Arlette LAGUILLER

• Taxe carbone

Ce que le Medef veut, Sarkozy le veut

C'est par le plus grand des hasards, voudraient nous faire croire les porte-parole du gouvernement, que Sarkozy a renoncé à la taxe carbone le surlendemain des élections régionales, renvoyant celle-ci à un consensus européen dont chacun sait qu'il n'est pas près de se réaliser.

Ce n'est évidemment pas pour donner satisfaction à l'électorat populaire,

qui voyait à juste titre dans cette taxe un impôt supplémentaire frappant les plus pauvres, que le gouvernement a pris cette mesure. Toutes les déclarations faites depuis dimanche soir 21 mars montrent au contraire que le seul souci de Sarkozy est de rassembler derrière lui l'ensemble du personnel politique de la droite, en se moquant comme de l'an

quarante de ce que peut bien penser l'électorat de gauche.

Mais il se trouve que la perspective de l'instauration d'une taxe carbone déplaisait aussi fortement aux industriels, surtout depuis que le Conseil constitutionnel avait retoqué le premier projet, en critiquant le nombre d'exemptions prévues concernant les entreprises. Et le quotidien économique *La*

Tribune, dont le cœur ne bat pas franchement à gauche, pouvait écrire au lendemain de ce renoncement: « *L'industrie respire* », « *Le Medef soulagé* ».

Voilà qui est au moins plus clair que les déclarations emberlificotées de Borloo, jurant ses grands dieux que la taxe carbone renaîtrait... un jour.

François DUBURG

CERCLE LÉON TROTSKY

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet:

**L'Iran,
à 31 ans de la
chute du chah**

**Vendredi 16 avril
à 20h 30**

Théâtre
de la Mutualité
24, rue Saint-Victor
à Paris 5^e
(Métro:
Maubert-Mutualité)

Participation aux frais: 3 euros

Les leçons du deuxième tour

Tout en étant inférieur par rapport au premier tour, le taux d'abstention au second tour des élections régionales a encore été particulièrement élevé. De 53,6 % le 14 mars, l'abstention a certes baissé à 48,9 % le 21 mars, mais en restant de 15 % supérieure à celle des régionales de 2004. L'électorat qui s'est un peu remobilisé entre les deux tours est principalement l'électorat de droite, celui de ces « bons citoyens » votant systématiquement à droite mais qui, au premier tour, las des frasques de Sarkozy, de ses zigzags politiques, de ses « ouvertures à gauche », sont restés chez eux.

Dans les départements et surtout les villes populaires, l'abstention n'a guère changé. Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, par exemple, reste parmi les champions de l'abstention, et si le taux a baissé entre les deux tours, passant de 71,48 % à 68,69 %, la baisse est faible et inférieure à la moyenne nationale. La part abstentionniste de l'électorat populaire du premier tour ne s'est pas plus mobilisée au deuxième.

Chose nouvelle cependant : la remobilisation de l'électorat de droite ne s'est pas faite uniquement ni même principalement au profit de l'UMP. Dans les élections à deux tours précédentes, là où le FN avait pu rester en lice, provoquant des triangulaires, ses résultats en général avaient été inférieurs au deuxième tour par rapport au premier. Une partie de l'électorat de droite, qui se servait au premier tour du vote FN pour exprimer son mécontentement, retournait au bercail au deuxième tour, ne serait-ce que pour ne pas favoriser la gauche.

Pas cette fois-ci. Dans chacune des douze régions où le FN a pu rester au deuxième tour et provoquer des triangulaires, ses résultats ont progressé.

En clair, ceux de l'électorat de droite qui se sont abstenus au premier tour mais qui avaient l'intention de voter contre la gauche au deuxième l'ont fait en partie en votant pour la liste FN. Une façon encore de dire à Sarkozy que, s'ils étaient bien des gens de droite, ils n'avaient pas pour autant envie de lui donner un quitus.

Le retour électoral du Front National

Si l'on fait le bilan des deux tours des élections, Le Pen a retrouvé en grande partie

les électeurs que Sarkozy lui avait siphonnés pour se faire élire en 2007. Pas totalement cependant. Même dans le cas des deux vedettes du parti, le père et sa fille, le nombre de voix obtenues en PACA et dans le Nord-Pas-de-Calais, s'il a progressé entre le premier et le deuxième tour, passant de 224 871 à 301 201 pour Marine Le Pen, reste encore inférieur aux 336 433 voix de 2004. Même chose en PACA, où Jean-Marie Le Pen est passé, entre le premier et le deuxième tour, de 296 283 à 387 481 voix. Cela reste encore légèrement inférieur aux 409 685 voix de 2004.

Ces chiffres indiquent cependant que, lorsque Sarkozy prétendait avoir fait disparaître l'électorat de Le Pen en l'intégrant au sien, il sollicitait et travestissait les faits. L'électorat d'extrême droite n'a pas disparu lors de la présidentielle de 2007, il avait seulement choisi, à ce moment-là, de se faire représenter par Sarkozy, qui tenait le langage le plus proche de celui de Le Pen avec, en plus, une forte chance de se faire élire.

L'électorat d'extrême droite se retrouve donc, de nouveau, derrière le FN. En nombre moins important qu'en 2004 ? Certes. Mais ce n'est que l'aspect arithmétique des choses.

Même en votant pour Sarkozy, il a pesé sur la vie politique et sur la vie sociale. Son retour au bercail du FN pourrait être un événement superficiel mais, avec la crise, il n'est pas dit que cela le restera.

Les consultations électorales ne donnent qu'une image très déformée de l'évolution de l'opinion publique. Mais elles en donnent quand même une.

Derrière le retour du FN sur la scène politique, il n'y a pas seulement la déception à l'égard de Sarkozy. Il y a, plus profondément, un



mécontentement social venant en partie de la petite bourgeoisie – paysans, petits patrons touchés par la crise, commerçants, et en partie des couches populaires déshéritées et désorientées. Aussi proches que soient les langages respectifs de Sarkozy et de Le Pen, ce ne sont pas tout à fait les mêmes, et ce n'est pas non plus le même rapport avec les institutions (quand bien même c'est bien malgré lui que le FN s'en tient à l'écart). Le glissement de l'un à l'autre, même si c'est un « retour aux sources », peut avoir une signification plus profonde en cette période d'aggravation de la crise.

Ce n'est pas l'arithmétique électorale qui contient une menace pour les travailleurs, mais l'évolution de la crise elle-même et la réaction d'une partie de la petite bourgeoisie face aux conséquences de cette crise.

Quand la gauche, de plurielle, se transmute en solidaire et agit déjà la présidentielle

L'Humanité, se faisant l'écho des positions du PC, s'écrie, indignée, à la une d'un de ses numéros au lendemain du deuxième tour, que « Nicolas Sarkozy reste sourd au message des urnes. Retraite à 60 ans, salaires, services publics », en insistant, à la page suivante : « Désavoué, Sarkozy ne veut rien entendre ». Cette indignation est doublement stupide. D'abord parce que leur démocratie, la démocratie bourgeoise, est bien ficelée

pour permettre à Sarkozy et aux siens d'affirmer qu'il a été élu pour cinq ans et qu'il n'a pas à tenir compte du « message des urnes » d'une élection intermédiaire. Mais aussi parce que Sarkozy n'a nullement à s'inquiéter du « message des urnes », en tout cas pas tel que l'interprète la gauche réformatrice, tout émoustillée d'avoir conservé la direction de la quasi-totalité des Conseils régionaux.

C'est ce qu'a très bien exprimé un éditorial du *Figaro* en affirmant : « Ce n'est donc pas de la gauche unie que vient le vrai danger pour le président, mais de l'exaspération de nombreux électeurs de droite qui, pêle-mêle, ne comprennent pas : l'ouverture à gauche, la surenchère écologiste symbolisée par la taxe carbone... » Et plus significative encore est la conclusion qu'en tire l'éditorialiste en décrivant la « feuille de route » qu'il estime nécessaire : « Compenser l'ouverture à gauche par l'ouverture à toutes les sensibilités de la majorité ; recentrer les réformes sur l'essentiel : retraites, dépendance, refonte des collectivités locales ; saisir à bras-le-corps le problème de la dette et des déficits par une chasse impitoyable aux dépenses publiques improductives ; rétablir la compétitivité des entreprises par la baisse des charges en plus de la suppression, heureuse, de la taxe professionnelle ; durcir la politique de l'immigration et la répression contre les sans-papiers ; renforcer la politique de sécurité... » Cette analyse d'un journal de droite sonne comme un avertissement pour les travailleurs. Par là même, elle est plus précieuse que les mièvreries de *L'Humanité* !

Si Sarkozy tire une conclusion du résultat des élections, ce n'est sûrement pas pour trembler devant les Conseils régionaux de gauche, mais pour aggraver sa politique antiouvrière, à commencer par l'attaque contre les retraites, à continuer par des mesures d'austérité pour tenter de régler, au détriment des classes populaires, le « problème de la dette publique », envolée en raison des milliards offerts aux banquiers et aux groupes capitalistes.

Bien au-delà des affirmations d'un éditorialiste du *Figaro*, bien au-delà même de l'aspiration de Sarkozy à reconquérir son électorat de droite, il y a la réalité économique et sociale. Il y a la crise. Il y a le fait que le patronat ne peut espérer sauvegarder ses profits qu'en écrasant toujours plus les conditions d'existence de la classe ouvrière. Et cette réalité pèse bien plus que l'optimisme béat et impuissant de la gauche réformatrice, repartie en campagne en brandissant le faux espoir d'une « Gauche solidaire » arrivant à la présidence de la République.

Pendant que la droite sonne le tocsin d'une guerre plus ouvertement déclarée contre les exploités, ceux qui se posent, de moins en moins d'ailleurs, comme les représentants des travailleurs invoquent une fois de plus les élections futures. La réaction des travailleurs, indispensable, urgente, ne viendra pas de la gauche, mais malgré elle et, si demain elle revient au pouvoir, peut-être contre elle !

Georges KALDY

• Remaniement ministériel

Petite tambouille sarko-politicienne

Sarkozy avait averti que, quel que soit le résultat des élections régionales, la politique de son gouvernement ne changerait pas : il poursuivrait ce qu'il appelle « les réformes », ce qui veut dire en clair que la politique de cadeaux aux riches et d'attaques dirigées contre les travailleurs continuerait. C'est bien apparemment ce qui va se passer.

Notant au soir du deuxième tour que le gouvernement n'était plus soutenu que par 35 % des votants, soit à peine plus de 17 % du corps électoral, certains représentants de la gauche demandaient au président de changer de politique, mais ils en seront pour leurs frais. Sarkozy ne se donne même pas la peine de faire semblant de tenir compte de l'avis de l'électorat et il l'a proclamé à sa façon à travers le mini-remaniement ministériel annoncé au soir du 22 mars.

En effet seuls Darcos, ministre des Affaires sociales, et Hirsch, commissaire aux Solidarités, quittent le gouvernement, pendant que Woerth passe du Budget aux Affaires sociales et que trois nouveaux seulement entrent au gouvernement.

• Écologistes

En piste pour 2012 ?

Euphorisés par leurs scores aux élections régionales, les chefs de file écologistes, Cohn-Bendit en tête, se considèrent déjà comme des héritiers d'une force électorale durable, qu'il leur faut, disent-ils, étayer pour affronter la prochaine épreuve, celle de l'élection présidentielle de 2012. Tel est le sens de la déclaration, publiée dans Libération du 22 mars, intitulé « Inventons ensemble une coopérative politique ».

Ce que l'on appelle déjà « le second appel du 22 mars » (le premier, dont ce même Cohn-Bendit était l'un des auteurs, date du 22 mars 1968) vise donc à proposer une formule qui permettrait à Europe-Écologie, création de circonstance, faite de bric et de broc, rassemblant à la fois des femmes et des hommes liés tout aussi bien aux Verts qu'à Nicolas Hulot, c'est-à-dire qui acceptent de se voir étiquetés à gauche pour le moment, et d'autres qui s'y refusent, de continuer à exister, électoralement au moins, jusqu'en 2012, et si possible au-delà.

Ce qui apparaît avec force dans une telle démarche, c'est la volonté de faire de mieux en mieux, d'élection en élection, pour

Cependant, Sarkozy a aussi saisi l'occasion de calmer les critiques de plus en plus ouvertes émanant de ses propres partisans, recourant pour cela aux vieilles ficelles de la politique parlementaire.

Ainsi, pour apaiser la fronde des chiraquiens, il

a nommé l'un d'entre eux, Baroin, ministre du Budget. Pour tenter de rogner les ailes, pourtant pas bien impressionnantes, de Villepin, il a bombardé un de ses fidèles, Tron, secrétaire d'État. Pour conserver l'appui des « centristes », particulièrement échaudés par les mauvais résultats électoraux, il a offert à Daubresse, ex-UDF, le maroquin de la Jeunesse. Et naturellement, il a maintenu en place non seulement les représentants des divers groupes,

sous-groupes et « sensibilités » témoignant des divers appétits des coteries de sa majorité, mais aussi toutes les pauvres figures de « l'ouverture », de Kouchner à Besson. Ainsi représentés au gouvernement, ces divers clans hésiteront sans doute un peu plus à formuler des critiques et à ruer dans les brancards. Quant à savoir si cela contentera l'électorat dont ces gens-là sont censés représenter la « sensibilité », c'est encore une autre question. Et il faudra attendre 2012

pour y avoir une réponse.

Au passage, on voit aussi ce que valaient les déclarations du soi-disant « hyperprésident » Sarkozy, celui qui parlait de « rupture », critiquait « l'immobilisme » de ses prédécesseurs et promettait des gouvernements « resserrés » permettant la « continuité » dans l'action. Non seulement le gouvernement compte trente-neuf ministres et secrétaires d'État, mais ceux-ci valent d'un maroquin à l'autre avec facilité, au point que le ministère du Travail a eu pas moins de quatre titulaires en deux ans.

Il est vrai que cela ne l'empêche pas de mener, avec constance, la politique que lui dicte le grand patronat. Mardi 23 mars, le journal *Aujourd'hui* - *Le Parisien* titrait : « Ce que votre vote a changé ». Pour ce qui est des travailleurs, la réponse tient en un seul mot : rien.

Paul GALOIS



Quand Lagarde réfléchit...

Mardi 23 mars, on pouvait lire dans *Le Figaro* une brève intitulée « La ministre de l'Économie réfléchit à réformer l'impôt sur les sociétés ». On y apprenait que, si le taux de l'impôt sur les bénéfices est de 33,3 %, les entreprises ne payent en fait que « de l'ordre de 22 % ». Cette situation découle « des nombreuses exonérations ou taux réduits dont les grands groupes savent tirer parti plus que les PME », ajoutait ce journal, propriété de Serge Dassault, peu suspect de vouloir du mal aux grands groupes.

Lagarde réfléchit donc à « la meilleure manière de remédier » à cet écart. Comme il peu probable que le gouvernement supprime les exonérations d'impôts pour les grands groupes, on peut prévoir que le taux légal de l'impôt sur les bénéfices va encore une fois baisser.

On ne sait pas de combien de neurones dispose la ministre de l'Économie pour réfléchir. Mais une chose est sûre : ils sont tous au Medef!

P. G.

incarneront et seront les dirigeants sans contrôle de cette coopérative.

Hier, on parlait de « démocratie participative », aujourd'hui, voilà la « coopérative politique »... qu'il faudrait inventer. Mais comment, à partir de quoi, en mêlant par exemple écologistes, socialistes, associatifs, communistes, comme le propose Cohn-Bendit, ou encore, comme il le suggère aussi, par des « chats » sur Internet ? Et pour faire quoi ? Pour rechercher une formule qui permettrait de décider s'il vaut mieux un candidat unique de ce que l'on a bien du mal à encore appeler la gauche, au premier tour de la présidentielle, ou s'il est préférable que chacune de ses composantes se présente séparément au premier tour, pour se coaliser autour d'une candidature au second ? Cela paraît totalement dérisoire, insignifiant, au regard des problèmes que rencontre la population laborieuse. Plus encore dans cette période de crise. C'est pourtant la

préoccupation majeure, sinon unique, de cette mouvance, si fière d'avoir conquis le titre de troisième force (sur le terrain électoral) de France.

À partir de là, il est à prévoir que la tendance qui marquera l'évolution de cette mouvance, du moins de ses chefs de file et de ceux qui en attendent honneurs et prébendes, se traduira par une prise de distance de plus en plus marquée avec des formations situées, ne serait-ce que par leur histoire, à gauche. Ce ne serait qu'un retour à la vérité. Cohn-Bendit incarne une telle évolution, mais milite pour qu'elle s'accélère et se concrétise au plus vite.

Finalement, au-delà du débat, académique, pour décider sous quelle étiquette il faudrait les classer, ce qui est certain, c'est qu'à aucun moment de leur histoire les écologistes n'ont été liés au mouvement ouvrier, à la classe ouvrière, à ses préoccupations, à ses difficultés, à ses combats de tous les jours.

Jean-Pierre VIAL

• Créateur d'entreprise

Signe de crise plutôt que de reprise

Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, a annoncé des mesures pour développer le micro-crédit et réglementer ce mode de financement proposé à la fois par des associations et par des banques. Il paraît que ce serait une façon de lutter contre la crise et ses conséquences.

Les bénéficiaires du micro-crédit sont le plus souvent des chômeurs ou des travailleurs pauvres qui deviennent «auto-entrepreneurs», et ce système aurait permis de créer ou de maintenir 48 000 emplois en 2008. Outre que le chiffre de 48 000 emplois créés ou maintenus semble bien dérisoire par rapport aux millions de chômeurs, ce statut est au mieux une façon de les surexploiter, au pire un moyen d'employer des travailleurs sans congés payés ni cotisation chômage, là où l'entreprise aurait dû recruter avec un vrai contrat de travail.

Autorisées à partir du 1^{er} janvier 2009, ces auto-entreprises peuvent être créées juridiquement en quelques minutes

sur Internet par n'importe qui, salarié, retraité, chômeur, étudiant. Cela explique le nombre et la diversité des entreprises ainsi fondées: artisanat, assistance informatique, commerce en ligne, dépôt de brevets et de marques, télésecrétariat, traduction, brocante, dératissage, cours de piano, pose d'ongles, tricotage à la main, etc. La moitié de ces auto-entrepreneurs sont des chômeurs, 17 % des retraités, 2 % des étudiants.

Les organisations représentant des artisans estiment que c'est pour eux une concurrence déloyale, une sorte de légalisation du travail au noir. Les caisses de retraite des cadres, auxquelles la majorité des auto-entrepreneurs sont automatiquement rattachés, craignent que cet afflux d'«actifs» ne déséquilibre leurs caisses de retraite. Mais surtout ce qui apparaît au bilan, c'est que ces auto-entreprises ne font guère d'affaires. Leur chiffre d'affaires est plafonné entre 30 000 et 80 000 euros, en fonction du secteur d'activité. Mais selon les chiffres officiels, portant sur le premier semestre 2009, seuls

18 % des auto-entrepreneurs avaient déclaré avoir fait un chiffre d'affaires. Cela n'est pas un obstacle à la multiplication des auto-entrepreneurs, car les prélèvements sociaux et fiscaux se font par prélèvement libératoire en fonction du chiffre d'affaires. S'il est nul, l'auto-entrepreneur ne paie rien et peut continuer à espérer, à défaut du succès sur le créneau qu'il a choisi, du moins en tirer un jour de quoi vivre.

L'auto-entreprise pourrait n'être qu'un leurre ou un rêve doré, comme le Loto, s'il ne donnait pas à des patrons, des vrais, la possibilité de pousser dehors des salariés, en leur proposant de continuer à travailler pour eux, mais avec le statut d'auto-entrepreneur comme cela s'est déjà produit dans d'autres pays. Au Portugal par exemple, près d'un demi-million de salariés sont ainsi devenus fictivement «travailleurs indépendants», avec de graves conséquences sur les retraites et la Sécurité sociale. Du coup ce n'est pas seulement une illusion, c'est un fléau.

Vincent GELAS

Une bonne affaire pour les patrons

Certains patrons français ont bien compris l'intérêt du statut d'auto-entrepreneur.

Le 17 mars, la CGT et une centaine de sans-papiers ont envahi le restaurant de prestige Les Jardins de Bagatelle, situé dans le bois de Boulogne, pour exiger des contrats de travail en bonne

et due forme pour les onze travailleurs sans-papiers.

Pour trois d'entre eux, le directeur avait déjà trouvé un nouveau statut, celui d'auto-entrepreneur. Le plongeur était ainsi devenu «cleaner», il n'avait plus de feuille de paie, mais des factures. Il n'était pas régularisé: son travail

restait du travail illégal. Seul le patron y gagnait en ne payant plus de cotisations sociales. Le directeur du restaurant a prétendu qu'il avait donné le choix de leur statut à ces travailleurs, ce que l'un d'entre eux a formellement démenti!

S.M.

• Chômeurs en fin de droits

Patrons et gouvernement pas pressés d'indemniser

Les élections passées, les négociations sur les chômeurs en fin de droits ont repris, pour s'interrompre dès le lundi 22 mars sur un constat d'échec. Laurent Wauquiez, au nom du gouvernement, avait promis des «mesures opérationnelles» pour la fin mars, mais les chômeurs risquent de devoir attendre encore, tant le gouvernement et le patronat mettent de la mauvaise volonté à vouloir trouver une solution. Surtout lorsqu'il s'agit de financer les mesures envisagées.

Selon Pôle emploi, un million de chômeurs vont perdre leurs droits en 2010. Certains d'entre eux toucheront l'ASS ou le RSA, c'est-à-dire une misère. Mais pour les autres, rien n'est prévu.

Combien seront-ils? Pôle emploi a évalué à près de 400 000 le nombre de chômeurs qui, arrivés au bout de leurs allocations en 2010, n'auront aucun revenu de remplacement. Mais pour le gouvernement, qui prend en compte les ressources des conjoints pour minorer le

nombre de chômeurs dans cette situation, ils ne seraient que 145 000 à 200 000.

De toute façon, c'est beaucoup, et beaucoup trop de travailleurs acculés à une situation dramatique, parce que les entreprises suppriment des milliers d'emplois ou licencient. Il faut empêcher que des centaines de milliers de travailleurs plongent dans la misère, non seulement en fournissant à tous les chômeurs une indemnisation correcte, mais aussi en interdisant les licenciements.

R.M.

• Après la tempête Xynthia

Victimes de l'inondation... et de l'incurie criminelle de l'État

Trois semaines après la tempête Xynthia du 28 février dernier, Sarkozy s'est à nouveau rendu en Charente-Maritime et en Vendée pour expliquer, un peu tard, qu'il ne fallait pas construire en zone inondable, et pour tenter d'en rejeter la faute sur les responsables locaux.

Le 16 mars à La Rochelle, il a ainsi évoqué une «cascade de décisions litigieuses ou contraires au bon sens, de négligences, de prescriptions non respectées, d'expertises négligées», rejoignant sur ce terrain de Villiers qui affirme que «beaucoup d'élus municipaux, à qui revient la délivrance des permis de construire, ont trop tendance à privilégier le développement local sur la sécurité physique». Pourtant, comme l'explique le maire de Charron, en Charente-Maritime, il est difficile à un maire de refuser un permis de construire dans une zone qui n'est pas déclarée impropre à la construction. Et ce sont les services de l'État qui décident des PPR (plans de prévention des risques naturels prévisibles), dans lesquels des zones interdites à la construction sont délimitées. La tâche de définir des PPR est elle-même entravée par le démantèlement des DDE (directions départementales de l'Équipement), qui collaboraient à l'étude préventive des risques.

Les élus locaux ont certainement des responsabilités, mais l'État est doublement en cause, à la fois pour la prévention du péril et pour l'absence d'évacuation. Comment expliquer que les zones inondables du littoral n'aient pas été évacuées la veille de la tempête? Les services météorologiques avaient pourtant prévu le scénario exact: au niveau d'eau d'une pleine mer de grande marée s'est ajoutée une surcote de près de deux mètres, due à la dépression et à la houle. On pouvait donc prévoir que la mer passerait par-dessus certaines digues pas assez

hautes, et en ferait céder d'autres, non prévues pour de telles conditions. Alors, pourquoi aucune évacuation n'a-t-elle été ordonnée par les Préfectures? Parce qu'il n'existait aucun plan centralisé au niveau de l'État prévoyant une telle évacuation en fonction du niveau de l'eau.

Non seulement un tel plan n'existait pas, mais le simple recensement de l'ensemble des digues existant en France, commencé en 1994, n'est toujours pas achevé aujourd'hui, faute de moyens. Comment un plan d'ensemble centralisé aurait-il été envisageable, alors qu'il aurait dû prendre en compte la hauteur des digues? De plus, l'entretien des digues est à la charge de leur propriétaire – agriculteur ou autre particulier, commune, communauté d'agglomérations, département – qui n'est pas toujours connu ou recensé!

De toute façon, en termes de réglementation centralisée et de prévention des risques, la tendance au plus haut niveau de l'État était en sens opposé. Sarkozy, à la botte de ses amis bétonneurs, ne déclarait-il pas en avril 2009 (discours sur le Grand Paris) qu'il fallait «rendre constructibles les zones inondables», et que «le problème c'est la réglementation»?

Grâce aux carences des réglementations de l'État, les promoteurs immobiliers et les banques qui finançaient leurs projets ont fait des profits en bâtissant en zone inondable. Ils partagent avec lui la responsabilité criminelle des conséquences de Xynthia, dont la majorité des cinquante-trois victimes ont été tuées par l'inondation.

Correspondant LO



• Des centaines de milliers de manifestants

Il faut une riposte de l'ensemble des travailleurs !

Le fait majeur de la journée de grève et de manifestations du 23 mars « pour l'emploi, les salaires et les retraites » à l'appel de la majorité des syndicats (FO, la CFTC et la CGC avaient refusé de s'y joindre), ce sont les 180 manifestations qui se sont déroulées à travers tout le pays et qui ont réuni des centaines de milliers de participants.

Les syndicats annoncent 800 000 personnes, la police un peu moins de la moitié. Bien des manifestants se sont sentis réconfortés par ce succès encore modeste, car ces manifestations faisaient suite à des mois d'apathie de la part des confédérations syndicales. Pour ce jour, c'était la lutte et la mobilisation qui étaient au cœur du débat, et pas les

interminables et démoralisants colloques entre syndicats, gouvernement et patronat qui se sont succédé depuis un an.

Il y a juste un an, en mars 2009, on avait annoncé trois millions de manifestants. Une mobilisation qui dans certaines villes de province était historique, pas vue depuis des dizaines d'années. Mais tout s'est passé comme si ce succès avait effrayé... les dirigeants confédéraux des syndicats, et les avait plongés dans un silence assourdissant au moment où les plans de licenciements et de fermetures se multipliaient partout. Cette attitude avait largement contribué à aggraver la démoralisation face aux attaques redoublées du patronat et du gouvernement.

Les manifestations du 23 mars, mais aussi les réactions qui ont lieu dans de nombreuses entreprises, montrent en tout

cas que bien des travailleurs seraient prêts à reprendre la lutte pour répondre aux nouvelles attaques qui se profilent, en particulier sur les retraites, mais aussi sur les licenciements, l'emploi et les salaires. C'est d'ailleurs la conclusion que le 23 mars Bernard Thibault tirait lui-même au nom de la CGT, en déclarant : « Il y a un regain de combativité des salariés pour faire admettre aux employeurs qu'il y a un problème de partage des richesses dans ce pays. » Et qu'il s'agisse de l'emploi, des salaires ou des retraites, le problème posé est bien celui du rapport de forces global entre la classe des travailleurs et la classe capitaliste et les gouvernements qui la servent. Mais que fait-on aujourd'hui pour faire que les choses penchent en faveur du monde du travail ?

Est-ce que les dirigeants des deux principaux syndicats

ayant appelé à cette journée, la CGT et la CFDT, appellent à se préparer à intensifier l'action pour contraindre le patronat et le gouvernement à satisfaire les revendications vitales pour la survie de dizaines de millions de salariés, retraités et chômeurs ? Non, ils ont ressorti leur vieille demande de « l'organisation d'un nouveau sommet social par Nicolas Sarkozy ». On croit rêver ! Ce « sommet social » s'est déjà tenu l'an dernier. Les dirigeants syndicaux, venus demander un geste après qu'ils ont stoppé le début de mobilisation n'ont reçu de Sarkozy, en dehors de la réaffirmation de sa volonté de continuer les attaques en cours, qu'un maigre lot de consolation : la tenue de « conférences sur l'avenir industriel du pays » qui ne débouche-ront évidemment sur rien.

Aujourd'hui, Sarkozy a fait dire et répéter par tous ses

ministres qu'il allait continuer et intensifier les « réformes » c'est-à-dire les attaques contre les retraites, les emplois et les salaires. Les confédérations syndicales devraient se rencontrer le 30 mars pour parler de ce qu'elles comptent proposer maintenant. Mais, face à la coalition patronat-gouvernement, la seule issue serait dans une riposte large, profonde et suffisamment déterminée pour faire craindre à tous la colère des travailleurs en lutte.

Voilà la perspective qu'il faudrait proposer à tous les travailleurs du pays, même si une telle mobilisation devrait se faire par étapes successives. En tout cas, c'est au-delà des tergiversations des dirigeants syndicaux, c'est vers cela que les travailleurs devront se décider à aller.

Paul SOREL

• Retraites

La nouvelle réforme Sarkozy-Fillon ne doit pas passer !

Au lendemain du deuxième tour des élections régionales, la couleur est annoncée. « Après l'échec de la droite aux régionales, M. Sarkozy mise sur la réforme des retraites », titrait Le Monde. Et Les Échos du 23 mars, de leur côté, évoquant la nomination d'Éric Woerth au ministère du Travail et de l'Emploi, titraient sur « Un remaniement qui ouvre la réforme des retraites ». Telle serait donc la tâche la plus urgente du gouvernement, et apparemment la principale leçon tirée par Sarkozy de son échec électoral.

Le contenu de cette nouvelle réforme des retraites ne serait pas encore tranché. Mais il n'y a pas de mystère. Sous prétexte

d'évolution démographique défavorable, l'âge de départ à la retraite pourrait être repoussé. Il passerait par exemple de 60 ans aujourd'hui, à 63 ans d'ici à 2025, et à 65 ans d'ici à 2035, comme le souhaite le Medef. Autre mesure envisagée, l'allongement de la durée de cotisation. La loi Fillon adoptée en 2003 a déjà prévu de la faire passer à 41,5 ans d'ici à 2020. Le dispositif pourrait être prolongé au-delà, pour porter la durée de cotisation à 43,5 ans d'ici à 2050. Enfin, une troisième option consisterait à mixer les deux méthodes, et donc à la fois à retarder l'âge légal de départ en retraite et à rallonger la durée de cotisation.

Quelle que soit la solution envisagée, l'objectif de cette réforme en préparation est, sous une forme ou sous une autre, de réduire les pensions

de retraite et le poids qu'elles représentent pour les finances patronales ; non pas tant de faire travailler plus, mais de payer moins. C'est le résultat auquel ont déjà abouti les réformes précédentes, celle de Balladur en 1993 et celle de Fillon en 2003. En Allemagne, l'âge légal de départ en retraite a déjà été porté à 67 ans. Mais les salariés partent en retraite, en moyenne à 61,7 ans, avec une retraite amputée.

Si le régime de financement des retraites est menacé, ce n'est pas parce qu'à l'horizon 2015, 2025 ou 2050 il y aura trop de retraités par rapport au nombre de salariés, ni parce que globalement on vit aujourd'hui plus longtemps qu'hier. C'est parce que depuis des années tous les gains de productivité ont été accaparés par les patrons et par les actionnaires. Ce



sont les multiples exonérations et subventions dont ils ont bénéficié, et ce sont les bas salaires et l'explosion du chômage, dont ils sont responsables, qui vident les caisses et qui creusent les déficits.

S'il y a un problème qui se pose aujourd'hui de façon urgente aux travailleurs, à la population, c'est celui-là. Ce n'est pas un problème de démographie, c'est un problème

d'emploi et de salaire. Et le résoudre, c'est une question de rapport de forces. La nouvelle réforme Sarkozy-Fillon des retraites ne doit pas passer. Non seulement il n'est pas question d'accepter un report de l'âge de la retraite à 62, 63 ans ou plus, mais il faut revenir aux 37 ans et demi de cotisation assurant une retraite correcte à tous.

Jean-Jacques LAMY

• États-Unis

La loi sur l'assurance santé Cadeau pour les assureurs... et attaque contre les travailleurs

D'après les commentaires dont la presse n'est pas avare, Barack Obama aurait réussi à faire passer une réforme de portée historique qui fournirait, à la quasi-totalité de la population américaine, une couverture médicale dont des dizaines de millions de personnes étaient jusqu'alors dépourvues. Mais ce que l'on peut qualifier d'historique est l'ampleur du racket auquel la population va être soumise, sans que personne puisse affirmer qu'il y aura le moindre progrès dans la qualité des soins prodigués.

La loi adoptée dimanche 21 mars est la version que le Sénat avait déjà adoptée à la veille de Noël. Il ne s'agit nullement d'offrir une sorte de Sécurité sociale à la population, mais de la livrer pieds et poings liés aux assureurs privés. En 2014, date d'application de la loi, c'est auprès d'eux que, sous peine d'amende, chacun aura l'obligation de s'assurer, s'il ne bénéficie pas d'une assurance fournie par l'employeur ou s'il ne dépend pas des assurances d'État pour les pauvres (Medicaid) ou pour les travailleurs âgés (Medicare). L'aide consentie aux moins fortunés pour se payer une telle assurance privée est dérisoire au regard de leur coût, qui va encore fortement augmenter pour une série de raisons, dont la moindre n'est pas l'engagement pris par Obama de ne pas s'opposer aux augmentations pendant dix ans!

Assurance médicale et couverture médicale

Obama embrouille volontairement les choses en jouant sur les mots, car s'il est sans doute vrai que 32 millions de personnes qui n'étaient pas assurées auront une assurance médicale, cela ne signifie pas du tout qu'elles auront une couverture médicale correcte et les moyens de se soigner. Les assurances bon marché ne couvrent pas grand-chose. Quant aux autres, elles s'avèrent ruineuses

dès qu'on est malade.

Les seules assurances qui offrent une couverture médicale adéquate sont considérées comme des assurances « de luxe », appelées « plans cadillac », dont la nouvelle loi taxe fortement les primes: 40% au-delà d'un certain plancher! Un cinquième des employeurs fournissent à l'heure actuelle de tels plans à leurs salariés. Parmi ces employeurs, les deux tiers annoncent déjà leur intention, plutôt que de payer cette taxe, de réduire les risques couverts par l'assurance ou de laisser une plus grande partie des frais médicaux à la charge des salariés, afin de ramener les primes sous le plancher. Toute une partie de la classe ouvrière sera pénalisée par la nouvelle loi. Le bureau des statistiques du Congrès estime que d'ici 2019, celle-ci aboutira à diminuer de trois millions le nombre de travailleurs qui bénéficieront d'une assurance médicale fournie par leur employeur.

Quant à la couverture médicale dont bénéficieront les 16 millions de personnes que la nouvelle loi prend en charge au titre de Medicaid, il n'y a aucune illusion à se faire. Aujourd'hui, le système est déjà complètement débordé et sous-financé au point que les médecins et les hôpitaux refusent bien souvent de soigner les personnes relevant de Medicaid. Or la nouvelle loi prétend faire encore des économies sur ce programme, au moment même où elle prétend assurer une couverture médicale à 16 millions de personnes de plus. En fait l'État fédéral laisse les différents États gérer cette contradiction insoluble!

Économies drastiques sur la couverture médicale des vieux travailleurs

Enfin c'est sur le programme fédéral de Medicare concernant les vieux travailleurs de plus de 65 ans que l'État veut récupérer l'essentiel des économies qu'il souhaite réaliser. Près de 500 milliards d'économies sur dix ans vont être faites sur le dos des vieux travailleurs. Ainsi, la mise en place de la nouvelle loi, qui doit coûter 940 milliards sur dix ans, devrait néanmoins permettre une réduction du déficit

budgetaire de 143 milliards de dollars en dix ans.

En fait l'objectif premier de cette prétendue réforme de l'assurance maladie était de faire réaliser à l'État fédéral des économies considérables, au détriment des seuls systèmes d'assurance maladie gérés pas les assureurs privés et, tout en faisant mine « d'offrir » une couverture médicale universelle, de forcer la population à passer sous la coupe de ceux-ci.

Deux jours après le vote de la loi, le *New York Times* écrivait: « Au centre des modifications de l'assurance médicale, il y a les centaines de milliards de dollars d'économies réalisées sur Medicare et Medicaid. Comme quelques officiels le reconnaissent, cela ne permet pas à la Commission de réduction de la dette publique, qui doit commencer ses travaux, de couper davantage dans ces grands programmes sociaux.

Reste le système fédéral des retraites, l'autre grand programme social dont Obama a dit dans le passé qu'il voulait s'en occuper. Bien que les problèmes du système des retraites n'atteignent pas l'ampleur de ceux de Medicare, beaucoup de spécialistes du budget estiment que c'est là maintenant la source la plus vraisemblable de ces économies massives qui sont nécessaires pour ramener les déficits budgétaires annuels prévus à un niveau supportable. »

La politique d'Obama est bien de faire payer à la population le déficit qu'il a creusé dans le budget de l'État en sauvant les banques. C'est en fait dans ce contexte que s'inscrit sa « réforme » de l'assurance maladie. Il ne s'en prend nullement aux assureurs ni à tous les capitaux privés qui profitent du système, mais à la population, pour l'obliger à payer de plus en plus cher pour des soins réduits. Loin d'être un progrès, comme les politiciens et commentateurs aux ordres voudraient le faire croire, il s'agit d'une nouvelle attaque en règle contre la population laborieuse.

Dominique CHABLIS

• Russie

Une « journée de colère » dans 50 villes

Le 20 mars, une kyrielle d'associations et de partis d'opposition, du Parti Communiste de la Fédération de Russie et de groupes d'extrême gauche à la droite libérale, avaient appelé à une « Journée de colère » dans une cinquantaine de grandes villes. Cela sur fond de censure quasi totale des médias à ce sujet. Même si les autorités et la police ont plus ou moins réussi à interdire ou à circonscrire ces rassemblements, il est notable que, pour la première fois depuis longtemps, ce mouvement ait eu lieu à l'échelle du pays. Et qu'il ait eu pour objet de dénoncer la politique du gouvernement face à la crise.

Les mots d'ordre avancés pour cette journée protestaie contre les hausses d'impôts, contre celles des transports publics, des tarifs de l'électricité et des charges locatives, contre la suppression des rares avantages en matière de transport et de logement dont bénéficient encore les retraités. Plus généralement, ils dénonçaient la politique du gouvernement face à la crise qui frappe le pays, s'en prenant aux milliards distribués par l'État aux oligarques qui contrôlent

ou possèdent les grandes entreprises, alors que les prix flambent, que les salaires régressent et que le chômage frappe de plus en plus de travailleurs. Et, partout, des manifestants exigeaient la « démission du gouvernement pour ses réformes antipopulaires! » ou, plus simplement: « Poutine, démission! »

Pour autant que l'on puisse en juger de loin, les initiateurs du mouvement avaient fait le choix d'épargner le président russe Medvedev. Ils ne l'ont pas mis en cause, mais ont concentré leurs critiques sur Poutine et son gouvernement, pourtant nommés par Medvedev. Une façon, pour eux, de prendre parti de facto dans la rivalité plus ou moins feutrée qui oppose les deux têtes de l'exécutif: le président et son prédécesseur devenu Premier ministre, Poutine. Cette opposition occupe beaucoup les milieux politiques russes, mais les petites gens, les travailleurs n'ont rien à en attendre, sinon des illusions qui ne les aideraient en rien, car les deux hommes et leurs clans mènent la même politique fondamentalement hostile à leurs intérêts.

• Haïti

Plus de deux mois après le tremblement de terre, la vie dure dans les camps

Après une période d'interruption liée au tremblement de terre du 12 janvier, nos camarades haïtiens de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires, en dépit des difficultés matérielles, ont recommencé à faire paraître leur journal, La voix des travailleurs. Nous publions des extraits d'un article sur la situation des centaines de milliers d'habitants de la région de Port-au-Prince toujours sans abri.

Depuis le soir du violent tremblement de terre, environ deux millions de personnes des départements de l'ouest et du sud-est dorment à la belle étoile. Même ceux dont les maisons ne sont pas apparemment affectées craignent d'y entrer, et encore plus d'y dormir, par peur d'une réplique qui pourrait leur emporter la vie. On a assisté depuis

à un véritable rush des centaines de milliers de personnes vers les places publiques et les terrains vides. L'effectif par camp varie de 200, 300 jusqu'à 60 000 suivant la superficie de l'espace squatté, comme celui de Delmas 40 qui compte environ 70 000 personnes. Les places publiques hébergent en général les regroupements les plus importants. (...)

La famine frappe aux portes de ces centaines de milliers de sinistrés. L'aide alimentaire est distribuée au compte-gouttes par des ONG locales et internationales. Le PAM, Programme alimentaire mondial, le plus grand pourvoyeur en aide alimentaire, s'est retrouvé après le séisme avec plusieurs tonnes de produits périmés, alors que les gens crevaient déjà de faim bien avant le séisme. À Food for the poor, il y avait encore dans les entrepôts, au cours d'un inventaire réalisé après le 12 janvier, de l'aide destinée depuis 2008 aux sinistrés des cyclones Ike et Anna

Mécontentement social et mesures policières

Le Kremlin, tous clans confondus, sait bien que le mécontentement couve un peu partout. Du fait de la crise, le niveau de vie des classes populaires régresse, et les effectifs de grandes entreprises, souvent principal voire unique employeur d'une ville, fondent comme neige au soleil.

Ainsi, à Toutaïev, ville moyenne de Russie centrale, l'usine TMZ (qui fabrique des moteurs) n'emploie plus que 2 800 salariés, contre 13 000 il y a quelques mois. Dans cette ville, le 20 mars, un demi-millier de personnes se sont rassemblées, avant d'envahir la mairie, malgré une forte présence policière.

De toute évidence, cette fois-ci, le pouvoir était décidé à ne pas laisser se répéter des événements comme ceux de Kaliningrad, sur la Baltique, où en janvier 10 000 personnes ont manifesté contre sa politique, en conspuant Poutine. Ou tels ceux survenus, il y a quelques mois, dans le grand port du Pacifique, Vladivostok, où la police locale s'était solidarisée avec la foule des manifestants dénonçant le gouvernement.

C'est pourquoi, dans

certaines régions considérées comme socialement explosives, les autorités ont, à la veille de ce 20 mars, arrêté préventivement des militants syndicaux et politiques, usant en outre d'arguties pour ne pas « enregistrer » la

effectifs de l'usine-géante AvtoVaz (copropriété de Renault) y sont passés de 105 000 à 72 000 travailleurs. Certains licenciés ont été reclassés loin de là, dans des régions moins frappées par le chômage. Mais la plupart,

prospère sont parmi les plus élevés de Russie.

Dans d'autres régions, la police a parfois violemment dispersé le rassemblement, même quand il avait été autorisé, procédant à de nombreuses arres-

que de manifestants. Le pouvoir russe estime sans doute que les travailleurs sont actuellement trop assommés par l'effondrement de leur niveau de vie et par le retour en force du chômage pour des-



La manifestation, à Moscou.

manifestation, c'est-à-dire pour l'interdire. C'est ce qui s'est passé à Togliatti, sur la Volga, une ville de 700 000 habitants qui est la capitale russe de l'automobile. Depuis fin 2009, les

restés sur place car n'ayant nulle part où aller, ne reçoivent plus que les deux tiers de leur salaire antérieur, soit l'équivalent de 200 à 300 euros, alors que les prix dans cette ville jadis

tations. Ainsi à Arkhangelsk, dans le Nord, ou à Perm, dans l'Oural, ainsi qu'à Novosibirsk, la principale ville de Sibérie, ou encore à Moscou, où il y avait bien plus de policiers mobilisés

centre dans la rue. Mais il ne le jurerait pas. C'est bien pour cela qu'il cherche à montrer ses muscles face à ceux qui ne se résignent pas.

Pierre LAFFITTE

milieu de la journée. (...)

Il faut souligner que les petits camps, de quelques centaines de personnes, sont souvent oubliés au profit de ceux de plusieurs milliers. Tout comme les rues où il n'y a pas de regroupement visible, de grande concentration de gens. Les distributeurs d'aide

alimentaire ignorent l'existence de ces gens éparpillés au cours de la journée et qui, le soir, occupent la rue pour essayer de dormir. C'est un oubli volontaire, parce que l'écrasante majorité des ONG cherchent la visibilité, pour justifier les fonds et les dons en nature reçus. Plus le camp est

vaste avec des milliers d'occupants, moins les justificatifs posent problème. Dans les photos, les bailleurs ou donateurs peuvent voir les logos, les affichettes ou les macarons de ces ONG à travers des tentes, des bâches ou quelques toilettes publiques. (...)



• Grande-Bretagne

Bras de fer à British Airways

La grève de 72 heures des 12 000 stewards de British Airways (BA), l'ex-compagnie nationale britannique aujourd'hui privatisée, qui s'est déroulée du 20 au 22 mars, a pris le tour d'un bras de fer, non seulement avec la compagnie elle-même, mais aussi avec le gouvernement travailliste de Gordon Brown et, derrière lui, toute la classe politique.

À l'origine de cette grève, une restructuration comportant une baisse des effectifs en vol, plus d'un millier de postes supprimés, le passage d'autres en temps partiel, un gel des salaires, et des contrats beaucoup plus défavorables pour les nouveaux embauchés. La partie du plan concernant les effectifs a été imposée en novembre dernier, sans l'accord du syndicat qui organise les stewards (Unite, le plus grand syndicat britannique).

Willie Walsh, le patron de BA, qui s'était déjà fait remarquer en demandant (sans succès!) aux travailleurs de renoncer à un mois de salaire, ne cachait pas son but: en vue d'un mariage avec la compagnie Iberia, il voulait diviser BA en une compagnie de prestige spécialisée dans le vol d'affaires et une compagnie low-cost, au prix d'une réduction des salaires et des effectifs. Dans ce domaine, Walsh a d'ailleurs tout un pedigree: d'abord porte-parole du syndicat des pilotes de la compagnie irlandaise Aer Lingus, il prit la tête de celle-ci pour en faire la compagnie low-cost qu'elle est aujourd'hui, au prix d'une série de grèves dures.

Depuis novembre dernier, un combat à fleuret moucheté se déroule entre BA et Unite, combat dans lesquels les travailleurs n'ont été appelés à intervenir que dans le cadre de votes, où il s'agissait sans doute de se prononcer sur la grève, mais uniquement dans le but d'appuyer les négociateurs de Unite.

La direction de BA aura tout fait pour intimider les stewards. Elle aura fait appel aux tribunaux pour annuler leurs votes, menacé les grévistes de supprimer les tarifs à bas prix auxquels ils ont droit. Elle aura constitué, avec l'aide des médias, une « armée d'un millier de briseurs de grève » et même mis en place un syndicat « maison », il est vrai sans doute plus pour faire peur aux leaders de Unite qu'avec l'espoir d'y attirer des syndiqués.

Les leaders de Unite auront, eux aussi, tout fait pour éviter la grève. Quelques heures avant son début, ils proposaient encore à Walsh leur propre « solution » au conflit: en échange du rétablissement de 700 des postes supprimés et des effectifs en vol, ils proposaient que les 66 millions d'euros d'économies

exigées par BA soient réalisés par une baisse de salaire de 2,6% pour les stewards – 2,6% qui viendraient en plus d'une hausse de 4,5% des cotisations à la retraite entérinée par Unite en parallèle pour l'ensemble du personnel de BA. Pour faire bonne mesure, Unite donnait son accord à la compagnie low-cost voulue par Walsh, avec de nouveaux embauchés. En retour, Unite demandait à représenter les travailleurs de la nouvelle compagnie.

Autant dire que, comme dans tant d'autres conflits plus ou moins ouverts en Grande-Bretagne, c'est surtout de l'avenir de leurs appareils que se soucient les leaders syndicaux.

Cela dit, dans le cas présent, étant donné les provocations auxquelles se livrait BA, il était patent que Walsh voulait une capitulation de Unite pour dicter ses conditions. Et c'est devenu encore plus patent lorsque, à l'approche de l'ultimatum du 20 mars fixé par Unite, le conflit est devenu un enjeu politique dans la campagne pour les élections parlementaires de mai.

Versant de chaudes larmes sur le sort des passagers de BA, les politiciens conservateurs ont sommé Gordon Brown de condamner la grève et surtout de rembourser à Unite sa contribution à la campagne travailliste. S'agissant de condamner la grève, Brown ne s'en est pas privé, au nom « des intérêts

de l'entreprise », tout en élevant la question de la contribution électorale de Unite. Mais dans cette surenchère, le conflit chez BA a fini par faire figure de test de la volonté de Brown à se montrer « ferme » face aux travailleurs qui s'opposent aux attaques qui les visent.

C'est dans ce climat que la grève a démarré. Malgré cela et malgré le peu d'enthousiasme des leaders de Unite, les stewards ont tenu bon. BA n'a pas pu faire partir un nombre important des vols de son programme réduit et la moitié de ceux qui ont décollé sont partis avec leur fret, mais sans passagers. Au matin du deuxième jour, les parkings avions de Heathrow, le principal aéroport londonien, étaient pleins, forçant BA à envoyer des dizaines d'appareils à vide vers d'autres aéroports jusqu'à la fin de la grève.

Par le seul fait qu'elle ait eu lieu avec succès, cette grève aura été une claque pour tous ceux

qui voudraient voir la classe ouvrière faire en silence les frais de la crise. Et on peut penser qu'elle redonnera un peu de confiance aux travailleurs les plus combattifs.

Mais il y a loin d'une claque à une victoire. D'autant que les leaders de Unite étaient déjà en train de remettre sur la table leur « solution » scélérate avant même que la grève soit terminée.

Une nouvelle grève, de quatre jours celle-là, doit commencer le 27 mars – si Unite ne l'annule pas au dernier moment, comme si souvent dans le passé. À cette occasion, se posera pour les stewards la question de faire le tri entre leurs faux amis à la direction de Unite, et leurs véritables alliés, tels ceux de la manutention-bagages de BA, eux aussi visés par les attaques de Walsh, mais maintenus à l'écart du conflit par Unite.

François ROULEAU



• Le FMI, ses directives et ses directeurs

La couleur est annoncée

C'est de Pékin que John Lipsky, le directeur général adjoint du Fonds monétaire international, le FMI, organisme financier au service des grandes puissances, a tracé les grandes lignes de l'austérité qu'il juge inévitable d'appliquer sans délai dans la plupart des pays du G7, à l'exception peut-être de l'Allemagne et du Canada.

« Les pays développés avec des déficits publics élevés [sont invités à] commencer dès aujourd'hui à préparer leurs opinions publiques aux mesures d'austérité qui seront nécessaires à partir de l'an prochain », affirme le numéro 2 du FMI. Ces mesures « devraient être entreprises maintenant par tous les pays qui auront besoin d'un ajustement budgétaire ». Autrement dit, pour continuer à soutenir l'économie – entendez: les capitalistes – de ces pays, donc les prêts à bas taux, subventions, exonérations et autres cadeaux, que Lipsky lui-même juge « approprié » de conserver encore

un certain temps... il va falloir compenser rapidement le déficit par des mesures d'austérité.

En conséquence, il préconise de diminuer radicalement les dépenses de santé et de retraite, et de reculer l'âge de départ à la retraite. Ces mesures devraient également être complétées par des hausses d'impôts et la poursuite des réductions des dépenses publiques.

Comme toujours, le FMI intervient en soutenant les politiques d'aide des États aux capitalistes et aux banques, au détriment de la population laborieuse. Quand ce n'est pas par la voix de son numéro 2, c'est

par l'action de son numéro 1, nommé depuis novembre 2007 sur suggestion de Sarkozy et qui n'est autre que l'ancien ministre des Finances de Jospin, le « socialiste » Dominique Strauss-Kahn.

Or c'est là le personnage que des sondages présentent comme l'éventuel challenger « de gauche » le mieux placé pour battre Sarkozy aux élections présidentielles de 2012. Un personnage qui à aucun moment n'a émis la moindre critique à l'égard de la politique de l'organisme qu'il dirige, qui consiste invariablement à faire payer aux populations les perturbations dues aux spéculations des maîtres de l'économie.

On est donc prévenu sur le type de politique de « réformes » qu'un tel personnage peut vouloir imposer, tout comme l'actuel locataire de l'Élysée.

Viviane LAFONT

Au Sommaire de Lutte de Classe n° 126 (mars 2010)

- Lutte Ouvrière dans les élections régionales
- Communisme, religion et intégrisme
- Tremblement de terre en Haïti
Catastrophe naturelle sur fond de catastrophe sociale
- Spéculation sur la dette des États, sur les devises...
La menace d'une nouvelle crise encore plus grave



Prix : 2 euros
Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro

Bachelot indemnise les laboratoires, merci Roselyne !

La ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, a répondu mardi 23 mars aux questions d'une commission d'enquête du Sénat, mise en place à la demande du PCF et du Parti de Gauche, sur la gestion de l'épidémie de grippe H1N1. La ministre a été entre autres interrogée sur « le rôle des experts » et le fait que « ceux qui conseillent les laboratoires sont souvent ceux qui conseillent les gouvernements ».

La question mérite en effet d'être posée, car le gouvernement s'était largement appuyé sur leurs avis, à commencer par ceux de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé)

pour prendre des décisions que d'autres scientifiques contestaient pourtant. 94 millions de doses de vaccin avaient été commandées aux trusts pharmaceutiques, dont Glaxo, Sanofi-Aventis et Novartis, pour la bagatelle de 869 millions d'euros, une somme équivalente au déficit des hôpitaux publics. Une campagne de vaccination de masse avait été décidée sans que les moyens nécessaires en personnel et en matériel soient mis en place et les 5,6 millions de personnes vaccinées se souviendront surtout d'une gigantesque pagaille.

Roselyne Bachelot prétend que ces experts sont « indépendants ». Mais comment pourraient-ils l'être véritablement vis-à-vis de laboratoires qui financent leurs recherches, leur

offrent des postes de consultants et des participations à des congrès, au cours desquels ils présentent leurs travaux indispensables pour se faire un « nom » dans le milieu médical et justement devenir un expert reconnu ? La loi leur impose bien sûr de déclarer ces liens avec les entreprises mais ces déclarations ne sont pas vérifiées et aucune sanction n'est prise en cas d'omission. Comme le dit un membre de la commission du Sénat, c'est « le code de la route sans gendarme ».

Ceci dit, le vrai problème c'est qu'experts ou non, le virus H1N1 est arrivé à point nommé pour servir de prétexte au gouvernement à aider l'industrie pharmaceutique, comme il l'avait déjà fait pour les banquiers ou les industriels de

l'automobile. Car invoquer la méconnaissance où l'on était alors des conséquences de cette épidémie ne suffit pas à expliquer les sommes énormes promises aux laboratoires... alors qu'en aval rien n'était prévu pour organiser une campagne de vaccination efficace. Les avis des experts, s'ils avaient été différents, auraient sans doute été ignorés car la préoccupation du gouvernement était d'aider les trusts, en l'occurrence ceux de la pharmacie, à maintenir ou augmenter leurs profits. C'est d'ailleurs bien ce qui s'est passé à voir les 8,4 milliards de bénéfices annoncés par Sanofi-Aventis pour 2009.

Roselyne Bachelot s'est aussi félicitée d'avoir, dès le 4 janvier, annulé la commande de 50 millions de doses sur les 94

millions prévues, laissant sous-entendre, à l'époque, que ces doses ne seraient pas payées puisqu'elles n'avaient pas été livrées. C'était encore un effet d'annonce car *le Figaro* du 23 mars révèle que le gouvernement a proposé de verser 48 millions d'euros d'indemnités (dix à Novartis, trente-six à Glaxo et deux à Sanofi-Aventis), proposition que le seul Novartis a acceptée, les deux autres laboratoires se réservant le droit d'engager un recours juridique.

Le 12 janvier, devant une autre commission parlementaire, Roselyne Bachelot avait déclaré « *assumer pleinement les choix effectués* ». Cela valait aussi pour ce cadeau de 48 millions d'euros aux trusts pharmaceutiques.

Cédric DUVAL

• Saint-Denis Éducation sacrifiée, parents et enseignants en colère



Près de 700 parents d'élèves et enseignants ont manifesté le 18 mars dans les rues de Saint-Denis pour réclamer des moyens pour l'éducation. Chaque année en effet, la situation dans les écoles de la ville devient plus catastrophique.

Depuis la rentrée de septembre 2009, mille journées d'enseignement n'ont pas été délivrées dans le primaire. Faute de remplaçants, lorsqu'un enseignant est malade, les élèves sont répartis dans les classes, et il arrive qu'une enseignante doive s'occuper de 37 enfants. Comment dans ces conditions leur apprendre quoi que ce soit ? De temps en temps, l'inspection académique nomme des étudiants en CDD pour boucher les trous, alors qu'elle a supprimé massivement les

titulaires-remplaçants dont la fonction était justement de pallier les absences. Les dispositifs permettant d'aider les élèves en difficulté ont également été diminués.

Comme le scandient les parents, c'est toute l'éducation des enfants qui est sacrifiée dès le plus jeune âge, au risque de les pénaliser toute leur vie. Le gouvernement se moque éperdument de ce qu'il peut advenir des jeunes des quartiers populaires. Il n'a que faire des difficultés de tous les parents qui tentent comme ils peuvent d'élever leurs enfants et auraient pour cela besoin d'une école de qualité. C'est ce profond mépris que ressentent les parents qui se sont mobilisés massivement.

Le ras-le-bol s'est d'abord exprimé au travers de réunions communes

parents-enseignants de plus en plus nombreuses, qui réunissaient 100 personnes en janvier, 250 en mars. Une dizaine d'écoles ont alors été occupées, ainsi que le collège De Geyter. Devant cette mobilisation, l'inspecteur d'académie n'a pu faire autrement que d'accorder une audience, mais il a commencé par accuser à tort les manifestants d'avoir insulté des inspectrices du primaire. Il s'agissait d'un rideau de fumée destiné à cacher qu'il ne voulait rien céder pour améliorer la situation. La conclusion, exprimée dans une nouvelle assemblée le soir de la manifestation, est donc qu'il faudra revenir plus nombreux, d'autant plus que dans d'autres villes du département les parents se mobilisent contre cette situation scandaleuse.

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent

L'âge de la retraite au Luxembourg

On entend souvent dire que les salariés français seraient des « privilégiés » et que, partout ailleurs, en Angleterre, en Allemagne ou au Luxembourg, on travaille plus longtemps.

C'est ainsi qu'il y a quelques semaines, le *Républicain Lorrain* de Metz titrait sur sa une qu'au Luxembourg, « l'âge légal de la retraite est à 65 ans ». C'est vrai. Mais il omettait quelques détails qu'aucun journaliste lorrain un peu sérieux ne peut ignorer. Travailleur frontalier, je vais donc préciser un peu ces détails du système luxembourgeois.

Si l'on excepte les travailleurs qui ne peuvent justifier d'une carrière complète, deux cas de figure principaux peuvent se présenter.

À 60 ans, toute personne qui totalise 40 ans de cotisations et de périodes assimilées (périodes non cotisées, comme armée, études après 18 ans, apprentissage, etc.) bénéficie d'une retraite anticipée de plein droit équivalente à la retraite. C'est-à-dire presque tout le monde.

À 57 ans, toute personne qui totalise 40 ans de cotisations réelles bénéficie d'une retraite anticipée de plein droit équivalente à la retraite. En outre, il existe un dispositif légal supplémentaire, la « préretraite de solidarité », qui permet à toute personne répondant aux conditions de la retraite anticipée à 60 ans de partir dès 57 ans avec 80 % de son salaire, à la condition obligatoire d'être remplacée dans l'entreprise par un jeune chômeur. Seule restriction, ce dispositif n'est valable que sous réserve de son intégration dans la Convention collective de l'entreprise. C'est le

ministre du Travail en personne qui pousse syndicats et patrons à ce que ce dispositif soit d'avantage appliqué.

Bien évidemment, quelle que soit la situation du salarié, la décote, cet instrument barbare de vol à la tire unique au monde, n'existe pas au Luxembourg.

Enfin, on pourrait penser que ces dispositifs de départ prématuré se font au détriment du niveau des pensions. Pas du tout ! Car leur niveau se situe, à carrière équivalente, quelque part entre le double et le triple des retraites françaises...

Et pourtant, le gouvernement luxembourgeois a annoncé ces jours-ci que le système de retraites est actuellement équilibré, voire légèrement bénéficiaire. Comme quoi, c'est possible... Avec un taux de chômage bas et des salaires élevés, les recettes de cotisations sont élevées, et le système de retraites est à la fois équilibré et viable pour les bénéficiaires. Moralité, au lieu de supprimer des emplois par millions dans le public comme dans le privé, il faut en créer partout où il y a des besoins, c'est-à-dire partout.

Voilà donc ce qu'on appelle pompeusement, dans la presse française, la retraite luxembourgeoise à 65 ans, sur laquelle il faudrait prendre exemple pour dégrader les retraites françaises ! Chiche !!!... À condition, bien sûr, que le système soit repris en intégralité...

Un travailleur frontalier

• Sécurité sociale minière

Des droits remis en cause

Les anciens mineurs et « ayants droit », c'est-à-dire les enfants à charge ou les veuves de mineurs, ont un régime spécial de Sécurité sociale, hérité de celui des Houillères, où les soins et la médecine étaient en grande partie gratuits.

Ce régime a été créé en 1946, à une époque de pression acharnée pour faire suer des profits aux mineurs, où il fallait que la production de charbon sorte, et au plus bas prix. Dans ce contexte, accorder la gratuité des soins revendiquée par les mineurs permettait de leur offrir une contrepartie,

finallement pas trop coûteuse.

Depuis de nombreuses années, ce régime est attaqué. Avec la quasi-disparition du métier de mineur, les recettes de cotisations sont de plus en plus réduites. Alors, au nom de la réduction des coûts, les pharmacies, les dispensaires, les hôpitaux disparaissent. Les établissements de gérontologie des mines sont transférés au secteur privé et le prix à la journée, bien sûr, augmente. Aujourd'hui, la remise en cause du service et de la gratuité se fait encore plus précise : les franchises sont imposées au nom de « l'équité » ! « L'équité » avec le régime général, c'est de payer

les franchises sur les visites médicales ou sur les médicaments : c'est le nivellement par le bas !

Ainsi, depuis le décret du 31 décembre dernier, certains droits comme la prise en charge de frais de transports en ambulance, la prise en charge de certaines dépenses liées aux cures, ainsi que le niveau de prise en charge de certaines prestations pharmaceutiques et thérapeutiques sont supprimés. Ce qui signifie, par exemple, que, désormais, un mineur ou sa veuve qui veut se rendre dans un centre de santé ne bénéficiera plus de la gratuité des transports. Ces remises en

cause de la gratuité se multiplient contre des personnes âgées souffrant de pathologies multiples et lourdes (comme la silicose pour ceux qui ont travaillé au fond des mines) et dont la moyenne d'âge est de 77 ans. Elle s'attaque aussi à une population qui a des revenus très faibles, le niveau des pensions est bas et de nombreuses veuves d'ouvriers des mines ont des revenus au minimum-vieillesse.

Par ailleurs, la Sécurité sociale des Mines avait des biens. Elle est encore aujourd'hui propriétaire d'immeubles haussmanniens dans les beaux quartiers de Paris, dans les

8^e ou 16^e arrondissements, d'immeubles art déco... L'hôtel Princes de Galles, sur les Champs-Élysées, vendu maintenant, appartenait à la Sécurité des Mines.

Les anciens mineurs, leurs veuves et ayants droit sont aujourd'hui attaqués. Ce sont les luttes et les grèves qui ont fait avancer la condition ouvrière des anciens, c'est avec cela qu'il va falloir renouer pour défendre les acquis des travailleurs. La mobilisation s'organise. Une manifestation réussie a eu lieu à Paris le 17 mars dernier et le combat continue !

Correspondant LO

• Isère

Grève dans le secteur de l'Action sociale

Lundi 15 mars, date anniversaire de la Convention de 1966 qui régit actuellement un grand nombre d'établissements dans le travail social, une journée de grève et des rassemblements étaient prévus un peu partout en France à l'appel des syndicats. À Grenoble, deux cents travailleurs environ se sont retrouvés devant la Préfecture.

En effet, cette convention est gravement remise en cause par les employeurs. Des négociations entre syndicats patronaux et de salariés ont débuté il y a plusieurs mois et doivent se terminer en juillet 2010. Pour faire baisser les coûts, les employeurs demandent par exemple la suppression totale des jours de congés supplémentaires, celle

des jours d'ancienneté, des trois jours de carence de la Sécurité sociale en cas de maladie, ils veulent instaurer le salaire au mérite, le travail en forfait jour et non plus décompté en heures, etc.

Ces économies se retournent également contre les bénéficiaires de ces services sociaux. Le Conseil Général de l'Isère, à majorité socialiste, pas avare quand il s'agit de subventionner de grandes entreprises comme ST Microelectronics, a revu à la baisse les budgets de fonctionnement des établissements puisque les taux directeurs annoncés sont gelés, ne prenant pas en considération les augmentations du coût de la vie. Depuis quelques mois il explique, relayé par les employeurs, que « les enfants seraient finalement mieux dans leur famille, plutôt que



placés en internat éducatif » et qu'il suffit d'envoyer les éducateurs au domicile des parents. La véritable raison est que les prix de journée seraient divisés par deux, voire plus.

Quant aux quelques établissements qui continueront

à accueillir des enfants et des adolescents, le Conseil général exige une ouverture des structures, et donc le travail du personnel, 365 jours sur 365. Cela bien entendu sans moyens financiers ni salariés supplémentaires. Avec la loi Bachelot dite « Hôpital Patient Santé

Territoire », il est question de réduire le nombre d'associations intervenant dans le secteur social de 35 000 à 4 000. Dans ce contexte, on assiste à des fusions-absorptions et même à des disparitions d'associations, ce qui engendre ici où là des pertes de postes, voire des licenciements.

Aujourd'hui, les employeurs expliquent que les associations et « nous professionnels » sommes mis en concurrence par les appels d'offres émanant des Conseils généraux, les moins coûteux remportant les marchés. On nous dit que l'on ne peut que s'y conformer sous peine de risquer de disparaître et de perdre nos emplois. Les salariés qui se sont mobilisés lundi 15 mars ne sont pas prêts à céder à ce chantage.

Correspondant LO

• La Poste Paris 18^e

Contre les suppressions d'emploi à la distribution Grève d'une semaine

Pas moins de 164 facteurs étaient en grève sur les 200 présents mercredi 17 mars au bureau de poste du 18^e arrondissement pour affirmer leur opposition aux nouveaux mauvais coups projetés par la direction contre les facteurs.

Comme dans tous les centres de distribution, Paris 18 subit les réorganisations à répétition qui reviennent tous les deux ou trois ans, la dernière datant de juin 2008. Cette

fois encore la direction veut imposer la suppression sèche de 23 emplois et en conséquence porter à six semaines par an les périodes pendant lesquelles nous devons nous auto-remplacer sur les tournées, quel que soit le nombre de présents et celui des positions non-honorées, ce que la direction appelle la sécabilité.

Mardi 23 mars, le jour de la journée d'action nationale, ils étaient encore 81 en grève, la plupart depuis sept jours consécutifs mais beaucoup se sont aussi remis en

grève ce jour-là pour marquer le coup avec l'ensemble des travailleurs.

Entre-temps, la direction a bien tenté de désamorcer toute contestation de sa réorganisation. Mais ce n'est pas avec deux emplois de chauffeurs, puis deux emplois au tri qu'elle a renoncé à supprimer sur les vingt-trois prévus que cela fait le compte, d'autant plus que cela ne change rien à l'allongement des tournées des facteurs.

Si bien qu'au lendemain du 23 mars, nous étions une cinquantaine réunis devant le

bureau pour voter majoritairement la continuation de la grève. Cependant la direction n'ayant rien cédé de plus mais acceptant de ne retenir que quatre jours de grève sur les huit que les plus déterminés ont faits, la quarantaine de postiers encore en grève a décidé qu'elle reprendrait le travail le lendemain, jeudi 25 mars. La direction s'est engagée en outre à demander un poste de CDI dans un autre bureau pour un collègue qui vient de terminer son CDD.

Une chose est sûre. Nous

refusons la dégradation constante de nos conditions de travail. Et la mise en place de la nouvelle organisation, le 17 mai prochain, donnera sans doute l'occasion de nouvelles protestations, la direction de La Poste voulant généraliser cette nouvelle organisation aux autres bureaux de postes parisiens. Il faudra une riposte organisée et déterminée avec tous les autres postiers pour stopper ces mauvais coups de la direction et du gouvernement.

Correspondant LO

• Raffinerie des Flandres Total – Dunkerque

Toujours en grève pour le maintien des emplois

Les travailleurs de la raffinerie Total de Dunkerque poursuivent leur grève commencée le 12 janvier pour le maintien de leurs emplois et de ceux des 450 sous-traitants. Total a payé leurs salaires, jours de grève compris, jusqu'au 8 mars.

L'intersyndicale du groupe, pour justifier l'appel à cesser le mouvement national de grève de solidarité en février, avait parlé d'appeler à reprendre celle-ci dans les raffineries si la direction ne revenait pas

sur la fermeture de Dunkerque. Maintenant, elle dit attendre la décision du tribunal auprès duquel elle a déposé un recours en référé pour entrave au fonctionnement du Comité central d'entreprise et un autre demandant la reprise du raffinage à Dunkerque.

Plusieurs grévistes de Total Dunkerque sont allés rencontrer les travailleurs de la raffinerie Total de Donges, en Loire-Atlantique. L'accueil a été chaleureux, d'autant plus que d'autres

raffineries sont sur la sellette et que ce n'est pas la promesse de Total de ne pas fermer d'autre raffinerie durant les cinq prochaines années qui les rassure. Bien des participants aux réunions avec les grévistes les ont assurés qu'ils étaient prêts à reprendre la grève de solidarité avec Dunkerque. C'est maintenant à la raffinerie de La Mède, à Grandpuits et à Feyzin qu'ils doivent se rendre.

Serge VIARD

• Renault-Flins (Yvelines)

Le transport du personnel remis en cause

Pour venir à l'usine, débrouillez-vous !

À Renault-Flins, le mécontentement grandit contre la menace de la direction de supprimer la moitié des lignes de transport collectif.

L'usine de Flins, construite en 1952 à 45 kilomètres de Paris et en pleins champs, n'a pu faire tourner les chaînes qu'en organisant un service de ramassage des ouvriers dans toute la région qui l'entoure.

Dans les années 1980, l'usine comptait près de 23 000 salariés travaillant en 2x8, en équipe de nuit et en journée. Il fallait près de 200 lignes de cars pour transporter le personnel venant de la couronne parisienne mais aussi de toute la Normandie, du Vexin et de Seine-Maritime. Et en 1992 encore, alors que les effectifs avaient déjà fondu à 8 000 personnes, 60% du personnel utilisaient le service de cars.

Depuis vingt ans, en même temps que l'effectif de l'usine continuait à diminuer, la direction a volontairement rendu ce service de plus en plus malcommode, rallongeant les lignes et augmentant toujours plus la durée du temps de transport. Pour assurer un remplissage maximum des bus, les lignes qui étaient auparavant directes ont été

progressivement regroupées, faisant des zigzags à travers la campagne pour ramasser les ouvriers. Peu à peu ceux-ci, dégoûtés par un temps de transport toujours plus long ainsi que par l'augmentation du tarif des cars (120 euros par mois pour 40 km environ) abandonnaient le transport collectif et de plus en plus prenaient leur voiture.

Aujourd'hui, 850 ouvriers utilisent encore ce service chaque jour, soit un quart du personnel de l'usine. Mais, pour commencer le travail sur chaîne dès 5 h 25, beaucoup doivent se lever dès 3 h 25 pour prendre le car vers 4 h du matin. À l'aller comme au retour, tous dorment dans le car, finissant ainsi un peu leur nuit. Prendre leur voiture au lieu du car signifierait non seulement des dépenses supplémentaires, notamment de carburant, mais aussi de gros risques d'accident.

La direction n'en veut pas moins d'ici quelque temps supprimer la moitié des lignes de cars encore en service, supprimer des arrêts, rallonger les lignes et donc le temps passé en transport. Elle veut en fait obliger les ouvriers à prendre leur voiture et faire dix, quinze, voire vingt-cinq kilomètres pour rejoindre le point de montée le plus proche. Du

coup, à l'idée de faire ces kilomètres en voiture pour rejoindre un point d'arrêt, beaucoup de travailleurs choisiront de se rendre directement à l'usine, au prix de quelques kilomètres supplémentaires. La direction prépare ainsi les prochaines suppressions de lignes.

Pour justifier ce mauvais coup, la direction de Renault prétend que le coût du transport est trop cher pour l'usine – il reviendrait à 13 euros par voiture produite – alors qu'elle nous fait payer déjà 40% du prix des transports. Ce serait la moindre des choses que, pour aller au travail, le transport soit pratique et gratuit !

Quand les intentions de la direction ont été connues, une campagne contre la suppression des lignes de cars a démarré. Lancée par le syndicat CGT, une pétition a recueilli 600 signatures, et soixante travailleurs sont allés la porter à la direction. Un autre rassemblement a été organisé le 19 mars devant les bureaux de la chef du personnel pour dire « Non aux suppressions de lignes ». Il n'est pas question pour les travailleurs d'accepter cette dégradation importante de leurs conditions de transport.

Correspondant LO

Nous publions ci-après des extraits de l'Appel adopté lors de l'assemblée du lundi 22 mars par 250 travailleurs de l'usine de Continental-Clairoix

Avec les travailleurs de Continental, pour dire non à la répression antiouvrière

L'intersyndicale et le Comité de lutte des travailleurs de Continental-Clairoix appellent les travailleurs, la population, les organisations syndicales et politiques à se joindre à la manifestation organisée mercredi 7 avril à 12 h 30 à la gare de Compiègne dans l'Oise, en vue de se rendre au tribunal où sont convoqués six travailleurs de l'usine.

En effet la cour d'appel d'Amiens a, le 5 février, annulé les peines de prison prononcées en septembre dernier par le tribunal de Compiègne contre six travailleurs de Continental à qui on reprochait leur manifestation à la sous-préfecture pour s'opposer à la fermeture de leur usine. La cour d'appel a donc désavoué les juges qui avaient repris à leur compte les demandes de condamnations exemplaires du gouvernement, en transformant ces peines de prison en simples amendes. Cela dit l'État, c'est-à-dire le gouvernement, entend assigner maintenant ces six salariés devant le tribunal civil. Il demande à six salariés désignés par la direction de rembourser des prétendus dégâts causés à l'occasion de la manifestation à la sous-préfecture, qui réunissait plus de 500 personnes. Ce serait donc des victimes expiatoires, condamnées à payer pour ce qu'elles n'ont pas commis. À ce jour l'État, un an après les faits, n'a toujours pas été en état de justifier ni de chiffrer ces supposés dégâts. Mais il a laissé entendre qu'il

pourrait oser réclamer des sommes astronomiques.

C'est-à-dire qu'après avoir reçu un désaveu politique de la part de la cour d'appel, qui a reconnu comme fondés les mouvements entrepris par les travailleurs de Continental menacés de licenciement, tout laisse à penser que les représentants du gouvernement voudraient avoir leur revanche en faisant tomber sur ces six travailleurs, et derrière eux les 1 120 autres, de très lourdes condamnations financières.

C'est minable, sordide et indigne, mais c'est à l'image de ce qu'ont à subir tous les travailleurs. Le pouvoir, au service des grands groupes industriels, voudrait décourager les travailleurs de se défendre. Il n'y arrivera pas. Les travailleurs de Continental, qui ont fait bloc avec leurs camarades poursuivis, et tous ceux qui sont venus leur apporter leur soutien ont montré que la solidarité ouvrière n'était pas un vain mot.

Le combat continue pour demander l'arrêt de ce processus.

L'État, qui distribue à qui mieux-mieux des milliards par centaines à tous les grands groupes et aux banques, doit retirer sa partie civile, et renoncer à toute vengeance financière.

L'intersyndicale et le Comité de lutte de Continental-Clairoix.

Lutte Ouvrière s'associe à cet appel à la manifestation

**Mercredi 7 avril
à 12 h 30
à la gare de
COMPIÈGNE**



• SNCF

A travail égal, il faut salaire et retraite égaux !

89 Marocains, employés ou retraités de la SNCF où ils travaillaient sous le régime dit du PS25, c'est-à-dire sous un contrat de droit privé, différent de celui des cheminots, ont saisi le tribunal des prud'hommes de Paris pour discrimination par rapport à leurs collègues qui sont, eux, sous statut cheminot.

Ces travailleurs marocains ont été recrutés dans

leur région d'origine au cours des années soixante-dix, comme des milliers d'autres Maghrébins, pour pallier le manque de main-d'œuvre en France. Alors que beaucoup rejoignaient les usines de sidérurgie ou d'automobile, eux se sont retrouvés à la SNCF, à travailler en 3x8 et cantonnés aux travaux les plus durs : les services de gare, triage ou formation des trains de marchandises, ou bien les services d'équipement, de

renouvellement de voies, de pose des rails.

Prenant prétexte de leur nationalité étrangère leur interdisant de bénéficier du statut de cheminot, la SNCF ne leur a accordé qu'une couverture maladie moins avantageuse et un droit à la retraite à 60 ans alors que les cheminots employés à des postes similaires arrêtent le travail à 55 ans. Dans une annexe de l'accord sur les 35 heures, la SNCF leur a donné la possibilité de partir en

préretraite à 55 ans, mais elle n'a rien lâché sur le montant des salaires et des retraites, ou sur le reclassement de ces travailleurs âgés à des postes moins pénibles.

Aujourd'hui, 89 cheminots marocains réclament à la SNCF la reconstitution de leur carrière et l'alignement de leurs retraites sur celles de leurs collègues sous statut cheminot. Car le déroulement de carrière de ces auxiliaires (ou «PS25») a été particulièrement lent, pour ne pas dire

inexistant, sans espoir de s'élever au-dessus du bas de l'échelle après vingt ou trente ans de travail. Leur avocat évalue le préjudice de chacun de ces hommes entre 300 000 et 400 000 euros.

Ce sont entre 1 000 et 2 000 travailleurs maghrébins que la SNCF a ainsi exploités pendant des dizaines d'années. L'alignement de leurs salaires et retraites sur ceux des cheminots sous statut ne serait que justice !

Valérie FONTAINE

• Agglomération de Tours (Indre-et-Loire)

Les services de l'Assainissement en grève.

À Tours et dans dix autres communes de l'agglomération, la collecte des ordures ménagères est gérée par la communauté d'agglomération Tour(s)Plus.

Les 184 chauffeurs et ripeurs affectés à cette tâche sont basés dans quatre dépôts, dont le plus gros compte 87 travailleurs. Tous dépôts confondus, les besoins journaliers varient de 110 à 146 agents en fonction des équipes et de la collecte sélective, besoins que la maîtrise ne parvient à couvrir que par d'incessantes jongleries sur les repos et les congés. Jeudi 18 mars, c'est sur ce problème d'effectif que la grève a commencé au dépôt Centre. Début mars, deux auxiliaires travaillant dans le service depuis environ 18 mois, et dont tout le monde espérait la stagiairisation, ont été refoyés lors de la visite médicale préjudant à celle-ci. Immédiatement, les agents du Centre se sont mobilisés et ont demandé à la CGT de déposer un préavis de grève pour le 18. Le préavis demandait la stagiairisation des deux travailleurs et, le cas échéant, leur reclassement, la stagiairisation de la quinzaine d'auxiliaires présents dans le service depuis parfois plusieurs années, et l'augmentation des ratios qui viennent limiter les possibilités d'avancement de grades.

Lors de l'entrevue dans le cadre du préavis, la direction s'est engagée à trouver une solution pour les deux auxiliaires. Du coup le 18 mars, à l'assemblée de 5 h 30, seuls 20 travailleurs se mirent en grève sur les 54 présents à l'embauche. Mais ces vingt se donnèrent les moyens d'amplifier le mouvement. À 11 h, une nouvelle assemblée réunissait cette fois-ci 55 grévistes des trois services de l'Assainissement. Puis, avec l'entrée en scène de l'équipe

d'après-midi, le mouvement devint largement majoritaire.

L'assemblée du vendredi matin 19 mars précisa les revendications et tous les secteurs de l'Assainissement furent invités à formuler les leurs: il fallait deux embauches chez les mécanos qui entretiennent les bennes, tandis que ceux de la centrale d'air comprimé dénonçaient l'autoritarisme de leur responsable. À 9 h 30 une entrevue eut lieu au siège administratif de Tour(s)Plus, entre le directeur général des services accompagné de quatre cadres et une centaine de grévistes. Tout le monde s'installa dans la grande salle du conseil communautaire, mais les fauteuils de la présidence – plus hauts que les autres – étaient cette fois occupés par les grévistes...

Les discussions durèrent jusqu'à midi et à plusieurs reprises les représentants de la direction se firent renvoyer dans les cordes. Après quoi, les grévistes décidèrent de se retrouver, en grève et en assemblée, lundi 22 mars au matin. Le cas des deux auxiliaires à l'origine de la grève est à présent semble-t-il résolu. Reste à régler le problème des autres auxiliaires, et la question des avancements de grades. encadrés par des «ratios».

La direction et le président de la communauté d'agglomération, le maire PS de Tours, disent en substance: «On ne peut pas augmenter indéfiniment les pourcentages de nominations, c'est pour l'augmentation des salaires qu'il faut que vous vous battiez.» Les grévistes, en grève aussi mardi 23 contre la politique gouvernementale,



répondent: «Depuis des années, les gouvernements successifs ont mené une politique de blocage des salaires en nous renvoyant, au niveau national, vers des augmentations... qu'on nous refuse ensuite au niveau local. Alors, débrouillez-vous comme vous voulez, mais nous

ne voulons plus rien entendre.»

Mardi matin 23 mars, plus de cent grévistes étaient réunis à l'assemblée générale de 5 h 30, et les dépôts de Tours et Saint-Pierre-des-Corps bloqués. Dans l'après-midi, les responsables de la communauté d'agglomération rencontraient la

CGT et proposaient la stagiairisation de sept auxiliaires. Rien par contre en ce qui concerne les avancements de grades. Une nouvelle rencontre était fixée le lendemain avec la direction, et la grève reconduite au moins jusque-là.

Correspondant LO

• Moulins (Allier)

Grève des conducteurs de bus

À Moulins, depuis le mardi 23 mars, les conducteurs de bus ont lancé une grève illimitée. Ils sont en grève à 95 % et occupent le dépôt.

Nous sommes salariés de l'agglomération de Moulins, qui a concédé les transports urbains à la société Transdev depuis quatre ans. Pour 2010, Transdev ne propose que 0,2 % d'augmentation de salaire au 1^{er} mai, en plus du 1 % obligatoire chaque année. C'est évidemment très insuffisant (moins de la moitié de 2009), d'autant que Transdev a fait des bénéfices en 2009 et bénéficie des allègements de la

loi Fillon qui devraient revenir aux salariés. Nous voulons aussi une prime de vacances.

La grève est aussi due à l'inquiétude au sujet de la reprise du réseau de bus par une filiale de la RATP à partir de janvier 2011. Cette filiale devrait reprendre aussi les réseaux de Bourges, Vierzon, Roanne et le réseau interurbain de l'Allier. Cette annonce de reprise a entraîné un quasi-abandon du réseau de bus de Moulins par Transdev. Le directeur n'est à Moulins qu'un jour par semaine et il n'y a plus de chef d'exploitation. Les conséquences sont des

retards, des services non faits. Par exemple le 19 mars, vingt enfants sont restés sur le bord de la route faute de bus, parce qu'aucun chauffeur n'avait été prévu pour le ramassage. Il manque des conducteurs et nous sommes rappelés sur nos congés, et plusieurs d'entre nous sont en CDD.

Le directeur a dit qu'il ne négociera que si la grève s'arrête. Mais bien sûr elle a été reconduite pour le mercredi 24 mars, et notre colère est suffisamment grande pour lui faire ravalier son mépris.

Correspondant LO

• Fonderies du Poitou Fonte - Ingrandes (Vienne) La question des salaires soulève la colère

Aux Fonderies du Poitou, c'est à l'occasion des négociations salariales obligatoires, qui avaient lieu le mercredi 17 mars, que plus de 80% des travailleurs de production – soit 250 ouvriers – se sont mis en grève pendant deux jours, à l'appel de la CGT, contre les propositions de la direction.

Cette grève a démarré dans un contexte difficile, à cause de la faible activité due au marché automobile, dans une fonderie où sont fabriqués des carters moteurs en fonte pour Renault et Fiat. De plus, 2009 a été pour les ouvriers une année où ils ont subi des périodes de chômage partiel.

L'annonce faite par la direction de « voitures caddeaux » pour les cadres dirigeants « méritants », mais aussi celle de fournir à d'autres « cadres âgés » une voiture neuve d'une valeur de 25 000 euros avec carte grise, soi-disant pour compenser le fait que ces derniers n'auraient plus d'augmentation de salaire d'ici la fin de leur carrière, ont convaincu les indécis d'entrer en lutte et de refuser l'augmentation minable proposée par les patrons.

Face au mécontentement, les patrons ont préféré lâcher du lest en faisant passer l'augmentation de salaire de 13 à 20 euros, et en y rajoutant six euros sur une prime mensuelle ouvrière (CMO), un euro de plus par jour de travail sur la prime d'équipe. Ceci représente 47 euros d'augmentation par mois. Par ailleurs, deux primes seront versées à hauteur de 200 euros en mai et en décembre, et les journées forfaitées passeront de sept à six à l'année pour les travailleurs de nuit.

Devant ce relatif petit succès, le vendredi après-midi, l'assemblée générale des grévistes a voté la reprise du travail pour le lundi matin 22 mars, avec le sentiment de s'être fait respecter.

Correspondant LO

• SKF - Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire):

Un coup de colère salutaire

Jeudi 18 mars, à l'usine de roulements à billes SKF de Saint-Cyr-sur-Loire, c'est à propos d'un projet de changement des horaires des travailleurs en équipe que la colère a éclaté.

La direction avait en effet annoncé son intention de supprimer la pause repas (qui n'est pourtant que de 36 minutes), la fin du poste étant anticipée d'autant. L'heure de la prise de poste devant d'autre part être avancée, il en résultait que, pendant plus d'une heure avant l'arrivée de l'équipe de nuit, il n'y aurait plus eu quiconque sur les machines. Comme bien sûr il n'est pas question que les machines restent inemployées pendant une heure, la direction comptait sur des « volontaires » pour boucher le trou. Et en attendant de trouver ces éventuels volontaires, nous aurions dû faire une heure supplémentaire obligatoire.

Après des périodes de chômage partiel en 2009, l'annonce d'une baisse des primes d'été et d'intéressement, l'octroi d'une augmentation annuelle minable et des départs dans le cadre de ce que les patrons appellent pour noyer le poisson la « gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences », le projet de la direction a été



ressenti comme une véritable provocation.

Jeudi 18 mars donc, l'équipe de nuit se mit spontanément en grève. Elle entraîna l'équipe du matin qui prit le relais, comme le fit l'équipe d'après-midi. Le responsable des changements d'horaires, sommé de venir s'expliquer, fut accueilli aux cris de « Démission ». Des palettes brûlaient aux entrées de l'usine, tandis que les grévistes filtraient l'entrée des cadres. Avant la fin de la matinée, le responsable, tête basse, annonçait qu'il remballait son projet.

Les grévistes décidèrent de

ne pas en rester là, et d'élargir les revendications aux salaires. Au changement d'équipe de 14 heures, l'assemblée générale décida la poursuite de la grève sur cette base, en réclamant aussi que la journée de grève ne soit pas décomptée et que la prime d'équipe soit augmentée de 50 euros. En fin d'après-midi, la direction proposait une prime exceptionnelle de 250 euros. Il fut décidé d'attendre le retour de l'équipe de nuit... qui reprit la grève jusqu'à minuit.

Finalement, outre la mise au rebut du changement d'horaires, les grévistes ont obtenu

une augmentation de la prime d'équipe de 30 euros (soit 360 euros annuels, au lieu de la prime exceptionnelle) et le décompte en RTT de la journée de grève.

Il y a un sentiment de fierté chez tous ceux qui ont participé à cette grève, certes courte, mais organisée par les travailleurs des équipes eux-mêmes. Prêts à remettre ça si nécessaire, les grévistes ont également apprécié que, pour avoir pris le mouvement en route, des syndicalistes les aient félicités de leur réactivité.

Correspondant LO

• Groupe Thales

Une mobilisation qui dure

La direction générale de Thales, en janvier, avait annoncé une revalorisation en peau de chagrin (environ 30 euros). Une mobilisation dans presque tous les centres du groupe s'en est suivie.

Débrayages et actions se sont succédés dans presque tous les sites, pour une augmentation d'au moins 100 euros. La direction avait tablé sur une usure de notre part... eh bien, mal lui en prend : le mouvement se poursuit, bien que les négociations soient officiellement terminées.

Un rassemblement devant le siège à Neuilly – le deuxième – a encore réuni 900 personnes le 11 mars. Et, la semaine suivante, de nouvelles actions se sont déroulées dans de nombreux centres, avec des participations de plusieurs centaines de personnes, dont 700 à Toulouse, avec parfois blocage de site. Cette protestation, générale et s'étalant dans la durée, ne s'était pas produite depuis bien des années à Thales.

Nous sommes conscients que nous rencontrons le même problème que tous les salariés.

Ainsi jeudi 18 mars, sur un des sites de Thales, à Vélizy, nous sommes sortis lors du débrayage sur la zone industrielle.

La protestation sur les salaires a été vue avec sympathie à la fois par les salariés de la zone et par les automobilistes.

Lundi 22 mars, c'est l'autre site de Thales de la zone qui débrayait à son tour, à près de 120 travailleurs.

Que tous, se rejoignent dans la lutte sur les salaires, là sera effectivement la solution. En tout cas, chacun se sent encouragé à poursuivre et approfondir un mouvement qui commence à gêner sérieusement la direction.

Correspondant LO



Débrayage à Thales Vélizy le 18 mars.

• Île de la Réunion

Le basculement à droite

Considérée comme une des régions fortement ancrées à gauche, La Réunion a basculé à droite lors du second tour des élections régionales. Didier Robert, le candidat de l'UMP, l'a emporté avec 45,46 % des voix, devant la liste dite de l'Alliance conduite par le dirigeant du Parti Communiste Réunionnais Paul Vergès (35,55 %) et celle du Parti Socialiste (19,99 %).

Au soir du premier tour, les listes considérées comme étant à gauche avaient pourtant totalisé 53 % des suffrages. Mais, les tractations entre le PCR et le PS ne s'étant pas conclues par un accord de fusion, c'est la liste de droite qui, au final, a recueilli un plus grand nombre de suffrages.

Il est bien difficile de connaître précisément les raisons qui ont conduit à cette désunion. Elles ne peuvent en tout cas être que secondaires puisque, sur le fond, les politiques du PCR et du PS sont fortement semblables. Tous deux disent vouloir résoudre les lourds problèmes que connaissent les classes populaires par des aides massives et continues à un patronat prétendument créateur d'emplois.

Cette politique a été concrètement mise en œuvre par le PCR, qui dirigeait jusqu'à présent la Région, via de grands travaux, notamment autoroutiers. Et pour l'avenir, les objectifs qu'il proposait étaient identiques puisque, durant la campagne, ses projets phares se limitaient à la construction d'un tram-train et, en matière culturelle, à une Maison des civilisations. Le PS quant à lui insistait plutôt sur la construction de logements, mais toujours « par le biais d'aides aux entreprises ».

C'est dire que le PCR et le PS auraient fort bien pu faire liste commune. Rien dans leur politique ne l'empêchait, si ce n'est une concurrence d'appareils, ou peut-être simplement un désaccord sur le nombre de leurs élus respectifs.

En fait, le PCR a surtout tenu à se poser comme un parti capable de fédérer des forces politiques, indépendamment du camp dont elle se réclame. L'union de tous les Réunionnais qu'il prône de façon incessante s'est traduite dans ces élections par une ouverture vers la droite. Au premier tour, Vergès a tendu la main à

d'ex-UMP et au Modem, qui se sont retrouvés sur les listes de l'Alliance. Pour le second tour, le grand écart du PCR a été plus accentué encore, quand il est allé chercher, en la personne de Thien Ah Koon, un patron-politicien fortement marqué à droite. Ce choix a jeté un trouble au sein des électeurs du PCR. Certains se rappelaient les attaques physiques des nervis de Thien Ah Koon qu'ont à subir des militants du PCR et de l'Union des femmes réunionnaises venus manifester contre des affiches insultantes envers les femmes.

Huguette Bello, députée du PCR et maire de la ville de Saint-Paul, a publiquement désavoué certains des choix politiques de son parti, et en particulier cette main tendue à Thien Ah Koon. Ce sentiment a sans doute été partagé par d'autres militants ou électeurs du PCR, ce qui expliquerait que, dans des villes détenues par le Parti Communiste Réunionnais, on ait assisté à une démobilisation de son électorat, qui s'est sans doute abstenu de voter. Ce fut le cas à Saint-Paul ou à Saint-André.

La droite est donc aujourd'hui majoritaire au Conseil régional. Durant la campagne elle n'a cessé de s'en prendre à Vergès, de dénoncer ses projets dits « pharaoniques » et son bilan « désastreux » sur le plan social, dans cette île qui compte 120 000 chômeurs, 110 000 illettrés, 70 000 érémites. Dans ce constat, la droite a bien sûr fait l'impasse sur la responsabilité du gouvernement qu'elle soutient, et qui légifère en faveur du patronat qui, sous prétexte de crise, licencie à tour de bras, impose le travail à temps partiel et des bas salaires.

Il ne faudra pas attendre longtemps pour que la réalité de sa politique, dure envers les travailleurs et les plus pauvres, apparaisse au grand jour.

Émile GRONDIN

• 58 ans après l'assassinat de Ferhat Hached

Un crime du colonialisme français

La famille du syndicaliste nationaliste tunisien Ferhat Hached, assassiné en 1952, vient de porter plainte pour apologie de crime de guerre contre Antoine Médéro. Celui-ci, ancien policier français, est aussi un ancien membre de la Main rouge, association clandestine réunissant agents secrets et extrême droite, organisatrice de l'assassinat. Auteur d'une histoire de cette officine, Médéro a affirmé en décembre 2009 dans une émission consacrée à l'élimination de Hached : « Je la trouve légitime. Moi, si c'était à refaire, je referais. »

Ferhat Hached avait rompu avec la CGT en 1944, au moment où sa direction s'engageait à fond dans la « bataille de la production » et prenait la défense de l'empire colonial français. En 1946, il avait fondé l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) qui, en 1948, comptait 100 000 adhérents. Contre les revendications ouvrières et les grèves, les autorités coloniales n'hésitaient

pas à faire tirer sur les manifestants, comme à Sfax en 1947, où trente grévistes furent tués. L'UGTT luttait contre la domination coloniale sur ce pays et Hached était politiquement proche de Bourguiba, le leader du parti nationaliste Néo Destour.

Fin 1951, UGTT et Néo Destour appelèrent à une grève générale de trois jours. La répression s'abattit. Les principaux dirigeants nationalistes furent arrêtés. Bourguiba fut emprisonné pendant deux ans avant d'être exilé. Fin janvier 1952, le ratissage du Cap Bon par l'armée coloniale française fit 200 morts. La Main rouge, formée de colons extrémistes encadrés par des policiers ou des membres des services secrets, organisa des attentats et des assassinats. Hached fut laissé en liberté, du fait de sa grande popularité, mais le 5 décembre 1952, il fut victime d'un attentat.

Ni la répression ni le terrorisme n'allaient venir à bout du mouvement nationaliste tunisien. Une guérilla s'était développée à partir de cette année 1952. C'est même à propos de

la Tunisie que l'on parla pour la première fois de « fellaghas ». Après que les nationalistes algériens eurent déclenché l'insurrection de la Toussaint 1954, les dirigeants français choisirent de tenter de conserver de toute force l'Algérie, mais finirent par accorder l'indépendance au Maroc et à la Tunisie. Ils trouvèrent en Bourguiba un dirigeant disposé à s'entendre avec eux, et l'indépendance tunisienne fut proclamée le 20 mars 1956. En 1958, l'armée évacua la Tunisie, après y avoir engagé au total 250 000 hommes depuis 1952. Elle conserva cependant la base navale de Bizerte. Une tentative tunisienne de récupérer la base se heurtera en 1961 à une répression qui fit des centaines de morts, la plupart civils, parmi les Tunisiens. Bizerte ne fut finalement évacuée qu'en 1963.

Si la plainte de la famille Hached est acceptée, les tribunaux français devraient avoir à évoquer la répression colonialiste française en Tunisie. Mais même si une partie du voile se lève, il aura fallu 58 ans pour que la vérité soit, ne serait-ce que très partiellement, reconnue.

Vincent GELAS

• Après l'incendie du centre de rétention de Vincennes

Lourdes peines pour les sans-papiers

Jeudi 17 mars, le tribunal correctionnel de Paris a condamné à de lourdes peines les sans-papiers accusés d'avoir incendié le centre de rétention administrative de Vincennes en juin 2008. Huit d'entre eux se sont vu infliger de huit mois à trois ans de prison ferme, et deux d'entre eux une peine de six mois avec sursis.

Le CRA de Vincennes était prévu pour enfermer 140 étrangers en situation irrégulière, dans l'attente de leur expulsion. En juin 2008 ils étaient le double, et la Cimade, la seule organisation humanitaire à pouvoir à l'époque visiter les retenus, dénonçait les conditions de détention indignes de ce centre, l'entassement des personnes, la mauvaise hygiène et les brutalités policières. Le 21 juin, un retenu tunisien mourait après avoir réclamé en vain des médicaments. Le lendemain, une marche silencieuse, organisée par les retenus pour protester contre la lenteur des secours et dénoncer leurs conditions de détention, était réprimée par la police. C'est

alors que, pour attirer l'attention à l'extérieur, certains allumèrent des feux. L'incendie se propagea très rapidement et détruisit plusieurs bâtiments.

Avant le procès, aucune enquête n'a été ouverte au sujet des circonstances de la mort du retenu tunisien. Aucune enquête non plus pour expliquer pourquoi l'incendie a pu se propager aussi vite, et ce n'est que maintenant, après la condamnation des dix accusés, que les juges se décident à faire une demande d'expertise sur la conformité des bâtiments et des matériaux aux normes de sécurité, dans le but, disent-ils « de

faire toutes observations utiles à la manifestation de la vérité » !

Les avocats des retenus jugés ont décidé de faire appel, dénonçant un procès « politique ». Les condamnés de ce procès sont en effet les victimes de la politique d'expulsion décidée par le gouvernement. Et ceux qui demandent aux forces de répression de « faire du chiffre » en multipliant les expulsions de sans-papiers, souvent à la suite de rafles, qui ordonnent qu'ils soient parqués dans des conditions inhumaines et qui les poussent à des actes de désespoir, eux, ne sont pas inquiétés !

Marianne LAMIRAL

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Montbéliard

Dimanche 28 mars

à partir de 11 h

Halle polyvalente

La Roselière

Saint-Nazaire

Samedi 10 avril

de 16 h à minuit

Salle Jacques-Brel